32e ANNÉE — T. XLVII

N° 1062 — 12 février 1950



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8e
Chèques postaux Paris Compte n° 1668

Le numéro : 20 francs
Abonnements { Un an : 480 francs
Six mois : 250 francs

ACTES DE S. S. PIE XII

LA RESPONSABILITÉ DE LA PRESSE *est plus grande que jamais*

Le lundi 23 janvier, S. S. Pie XII recevait en audience privée un groupe de directeurs et de rédacteurs de journaux des Etats-Unis. Le Pape leur adressa en anglais l'allocution suivante (1) :

Cette audience ne sera pas, peut-être, mise dans la liste de la catégorie stricte des audiences de l'Année Sainte. Et pourtant, tout en vous souhaitant très cordialement la bienvenue dans Notre Etat de la Cité du Vatican, Nous ne pouvons Nous empêcher de penser que vous pouvez apporter une contribution au succès d'un but que nos désirs fixent à cette Année Sainte.

Cette année, Nous l'espérons et prions ardemment pour cela, marquera un grand retour vers Dieu par le Christ ; et ce retour, s'il s'accomplit, est passe de se faire sur le sentier de la vérité. Si, jour, tous reconnaissent que l'homme pris individuellement est dans sa véritable nature l'image Dieu, doué de droits innés qu'aucun pouvoir purement humain ne peut violer ; si donc on reconnaît que l'Etat dans sa véritable nature a été divinement institué pour protéger et défendre ses citoyens et non pour les asservir, et si le monde entier s'unit dans une profession ouverte de l'inéluctable vérité de sa dépendance à l'égard de Dieu, universel Créateur, alors l'humanité aura fait de grands pas définitifs pour revenir à Dieu, et, par fait même, ramené la prospérité, la paix et la vérité.

Pouvez-vous hâter cette noble entreprise ? Assurément, oui ! Parce que la vérité a besoin d'une voix et que la voix la plus puissante qui puisse atteindre le grand public est, encore aujourd'hui, celle de la presse. Qui ne sait qu'un journaliste peut délibérément falsifier des faits, ou, en les détachant de leur ensemble, peut en altérer la véritable signification, ou peut étouffer la vérité qui réclame son droit d'être entendue ? Et le résultat net est que les masses sont égarées, qu'une tragédie humaine s'ensuit, que les conflits civils et même les guerres éclatent, simplement parce qu'un membre indigne de votre profession, pour une raison ou une autre, n'a pas été fidèle à sa grave responsabilité envers la vérité.

Oui, cette responsabilité devant Dieu et les hommes est grave ; c'est certain. Jamais auparavant, Nous osons le dire, elle n'a été si impérieuse qu'aujourd'hui, depuis que les communications sont devenues si faciles et si étendues, et que l'influence du simple citoyen pèse de plus en plus dans le gouvernement des nations. Cette influence en proportion de son poids impose une obligation de prendre personnellement connaissance de l'authenticité des faits ; et ce devoir confère le droit d'être instruit de la vérité. Votre présent voyage à travers l'Europe est une enquête sur la vérité au sujet de certaines transactions internationales, parce que vous estimez que cette vérité est d'une haute importance pour votre pays et, ajoutons-le, le reste du monde.

Nous sommes donc heureux de profiter de cette occasion de complimenter votre profession pour tous les avantages nombreux et sans prix qu'elle a apportés à la grande famille humaine et d'encourager tous et chacun de ses membres dans l'intention résolue de servir avec une loyauté indéfectible la cause de la vérité dans la charité. Aucune société qui repose sur de l'hypocrisie et du mensonge n'est en sûreté.

Comme Nous prions pour que les bienfaits de la paix et de la sécurité descendent sur le monde, Nous vous assurons, Messieurs, de Nos bons souhaits les plus sincères pour vous-mêmes, pour ceux qui vous sont proches et chers, et pour votre pays au grand cœur.

(1) Cf. *L'Osservatore Romano* du 23-24. 1. 50.

QUESTIONS ACTUELLES

La profession de journaliste demande des garanties intellectuelles, morales et techniques

C'est encore une leçon d'honnêteté et de probité dans la profession, que soulignait M. Vincent Auriol, président de la République, au déjeuner du Syndicat national des agences de presse, le 26 janvier 1950, en rappelant la gravité des devoirs qu'impose aux journalistes le respect de la vérité. Voici le texte complet de son discours :

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Je suis très heureux d'être aujourd'hui à votre table. Ce n'est pas, de ma part, ainsi que vous l'avez dit, « une preuve de ma très haute bienveillance ». En vérité, je crois exercer un droit.

Mitraillé depuis trois ans, jour après jour, et tout à l'heure encore, par les opérateurs de vos agences de reportage photographique ; n'ayant jamais cessé de fournir vos archives d'innombrables clichés personnels ; ayant rédigé pour votre information je ne sais plus combien de discours et de communiqués ; alimenté vos rubriques d'échos extraordinaires, parfois aussi invraisemblables que fantaisistes ; ayant convoyé, documenté, dirigé à travers la France entière et une grande partie de l'Afrique vos envoyés spéciaux, ne suis-je pas, à vrai dire, un de vos principaux collaborateurs ?

Ce titre — à défaut de ma haute fonction — m'habiliterait certainement plus à participer à votre manifestation, et même à vos débats, que celui de créateur et d'ancien directeur de la première agence de presse de la « Résistance ».

Cette chère et pauvre agence est, hélas ! morte d'asthénie financière, et si elle nous donna des joies, elle eut aussi, entre autres mérites, celui de nous apporter une fois de plus la preuve décevante, accablante, que dans le monde moderne, même éclairé par le plus bel idéal, et dans un système de liberté et de concurrence, même vivifié par la foi et un esprit nouveau, les dévouements les plus nobles ne peuvent pas grand'chose, dans le domaine de la presse et ailleurs, sans le concours de l'argent.

Et cette constatation m'a conduit à estimer nécessaires certaines règles et certaines disciplines.

Aussi, Messieurs, n'ai-je pas été étonné de ce qu'il vous ait fallu de nombreux et longs efforts pour arriver, selon votre juste expression, Monsieur le président, à « occuper la place qui vous revient dans la presse ». Ce n'est pas une place importante que vous occupez, c'est une place essentielle. L'agence est devenue, à de très rares exceptions près, le fondement de la presse. Elle est le système d'information le plus rationnel. Il est impossible à un journal d'avoir partout, dans nos villes de France et dans les plus grandes villes du monde, des correspondants avertis et des succursales outillées... En certaines occasions, l'envoyé spécial développe la dépêche d'agence. Certains grands journaux peuvent avoir, en certains endroits, des correspondants particuliers. Mais c'est l'agence qui, en général, prospecte et informe. Aussi, aviez-vous raison de dire que ses responsabilités sont lourdes et êtes-vous fondés à demander qu'on n'attribue pas le nom d'agence et les privilèges qui lui sont attachés à des officines aussi suspectes qu'étrangères à votre profession.

M. le ministre d'Etat, chargé de l'Information, — qui se penche avec toute son ardeur et toute son expérience sur ce problème délicat, — trouvera, j'en suis sûr, avec votre collaboration, la solution appropriée.

Mais c'est à vous qu'il appartient de veiller, non seulement — ce qui est légitime — sur les intérêts matériels de votre profession, mais aussi sur ses intérêts moraux.

Aussi, est-ce avec satisfaction que je vous ai entendu parler d'un « ordre » de la presse, dans lequel vous revendiquez votre place. Cet ordre s'impose plus que jamais, pour établir une liaison permanente entre la profession solidaire et organisée et les pouvoirs publics ; pour assurer le respect des droits, des intérêts, des devoirs de tous ceux qui exercent votre noble et difficile métier, et pour exiger d'eux des garanties intellectuelles, morales et techniques ; pour créer, à cet effet, officiellement une école de journalisme ; pour être vous-mêmes les censeurs les plus vigilants des manquements à la probité professionnelle et collaborer vous-mêmes à la répression des délits d'injure, de diffamation, de provocation et aussi de fausse information vraiment reconnue comme telle.

S'il m'était encore donné de participer à vos débats, si j'étais encore directeur d'agence, je ne vous tiendrais pas d'autres propos. Cela, je l'ai écrit dans un livre encore inspiré des leçons de la clandestinité. Cela, je le pense plus fortement encore comme chef de l'Etat, dépositaire des intérêts suprêmes de la France et de la République : car c'est la liberté de pensée, c'est la liberté d'expression, c'est l'avenir de notre pays, c'est le sort même de la paix qui sont ici en cause.

Si nous voulons sauvegarder farouchement, et malgré tout et contre tous dans un monde qui de plus en plus se ferme à elles, ces libertés, si nous voulons les préserver de tout monopole commercial ou étatique qui les étoufferait, les soustraire à des féodalités ou à des groupements d'intérêts qui n'en laisseraient subsister que le nom, il faut établir et maintenir une solide barrière entre la pensée et l'information d'une part, et, d'autre part, l'exploitation commerciale de cette pensée et de cette information. Il faut donc que s'exerce un contrôle impartial, rigoureux, — et surtout indépendant, — de l'exactitude et de la vérité des informations. Il faut que l'information conserve son caractère impersonnel, serein, et que, par sa présentation même, elle puisse être distinguée des commentaires, des prises de position, des conclusions qui varient avec l'orientation de chacun. Il ne peut y avoir de presse d'opinion saine et estimable que fondée d'abord sur une information objective et vérifiée.

Qu'il me soit permis de dénoncer deux périls qui me semblent menacer plus particulièrement la presse moderne : l'un est le culte du sensationnel, l'autre le goût de la nouvelle déprimante et catastrophique.

Hier encore, une de ces informations détestables et redoutables fut diffusée à travers le monde et titrée sur des colonnes olympiennes, au risque de créer les plus irréparables malentendus. Il ne suffit pas d'un simple conditionnel, d'un point d'interrogation ou d'une formule dubitative pour se laisser aller à publier, sans contrôle préalable

auprès des autorités intéressées, que nos frontières d'Indochine sont attaquées par l'armée régulière d'une nation voisine ou pour annoncer, comme on l'a fait ailleurs, que des troupes que la France désarme et interne, conformément aux lois internationales, sont ou seront utilisées par nous contre les armées de cette même nation.

De telles rumeurs sont des manœuvres contre la paix, des manœuvres contre la France, des manœuvres contre l'entente entre peuples qui doivent travailler ensemble pour le bien commun !

Dans ce monde troublé, alors que nous faisons face là-bas à des événements trouvés dans un lourd héritage, alors que nous nous efforçons de régler un conflit, conformément à nos plus hautes traditions, en accordant l'indépendance et la souveraineté interne totales à un État jusqu'alors protégé, en donnant l'unité à un Etat divisé, en lui prêtant l'appui de notre pays pour sa défense et pour sa prospérité au sein de l'Union française, c'est travailler contre la France que de diffuser de fausses alarmes ou des accusations mensongères, c'est travailler contre une paix que nous souhaitons de tout notre cœur, c'est frapper nos soldats qui luttent pour elle et à qui je veux, d'ici même, devant les représentants de la presse du monde, en leur envoyant le salut affectueux de la nation tout entière, assurer que tant que ces combats où ils sont engagés dureront, ils recevront le ravitaillement, les armes, les remèdes nécessaires à leur vie, à leur santé, à leur défense, conformément à la volonté des représentants légaux du pays, volonté légitime et souveraine, à laquelle, d'après les termes de notre Constitution, aucune fraction du peuple n'a le droit, par quelque moyen que ce soit, de porter atteinte.

Le second péril n'est pas moindre. Croit-on qu'il soit bon d'entretenir le pays dans une atmosphère d'inquiétude et de désarroi ? Croit-on qu'il soit conforme à la vérité ou à l'intérêt national de souligner à l'envi au début de chaque semaine, par des exagérations manifestes, les difficultés financières, les désaccords intérieurs, les perspectives de grèves, les menaces de crise gouvernementale, et cela sans mettre au moins en parallèle les signes les plus évidents de notre relèvement et nos raisons les plus valables d'espoir et de confiance ?

Qui de vous ne sait, au contraire, qu'un pays convalescent est fragile, qu'il faut donc que chacun à sa place fasse sa tâche consciencieusement, que nos institutions fonctionnent régulièrement et que les élus de la nation, à quelque Assemblée qu'ils appartiennent, remplissent leur mandat normalement jusqu'à son terme, sans se laisser gagner par je ne sais quelles paniques savamment provoquées ou entretenues.

Qu'on se garde donc d'exaspérer les controverses, les polémiques, les haines par des informations sans fondement. Qu'on n'aggrave pas dans la nation et entre les nations ces méfiances maladives qui sont parmi les plus graves obstacles à la paix intérieure et extérieure. Qu'on laisse travailler les hommes responsables sans troubler à chaque instant l'opinion, car — malgré les démentis — les fausses nouvelles laissent toujours des traces dans les esprits.

Est-ce trop demander que chaque informateur soit, non seulement comme chaque écrivain, « un talent », mais « une conscience », que chaque agence, comme chaque journal, soit, selon le mot de Victor Hugo, « un registre de justice ouvert à la confrontation des faits » ?...

Convaincu que vous comprenez ainsi votre rôle, si j'en crois les propos que vous m'avez adressés, je lève mon verre à chacun de vous, à vos familles, à la prospérité de vos agences, à votre syndicat !

Evangile selon saint Marc. Traduction et commentaire par JOSEPH HUBY, S. J. — Coll. « Verbum salutis ». 43e édition revue. 11 × 18 cm., 472 pages. Beauchesne et ses fils, 117, rue de Rennes, Paris.

L'éloge de ce commentaire du regretté P. Huby n'est plus à faire. Déjà, dans sa préface à la première édition (1923), l'auteur déclarait qu'il cherchait moins à faire œuvre de controverse que de simple exposition. Comme l'ouvrage ne s'adresse pas aux spécialistes de l'exégèse, les discussions d'allure technique sont réduites au minimum. Cette nouvelle édition n'est pas une simple réimpression ; traduction et commentaire ont été revus par l'auteur.

Un prêtre de Marie : *Le P. Joseph Schellhorn*, Marianiste (1869-1935), par E. NEUBERT. — Volume 12 × 18,5 cm., 194 pages, illustrations hors texte, 200 francs. Centre de Documentation scolaire, 23, rue du Dragon, Paris, VIe.

Bibliographie d'un prêtre qui fut un grand serviteur de Marie. Depuis son ordination sacerdotale à Nice en 1896, sa vie a été un miracle continuel. Soit auprès des élèves de l'Institut Stanislas à Cannes, soit comme maître des novices pendant trente-deux ans en Belgique, il exerça par sa charité conquérante, sa piété mariale, sa vie intérieure profonde, une profonde influence sur les âmes, et mourut à Bâle en odeur de sainteté. Le récit de sa vie intéressera spécialement les prêtres et les religieux en cette année mariale.

Vivre en chrétien au village (cours préparatoire), par l'abbé ALBERT LANQUETIN ; illustrations de Gilberte de Lagoutte. — Vol. 11,5 × 17, 5 cm. ; couverture illustrée cartonnée, 160 pages. Les Editions ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris, XIIIe.

Remarquable réussite que ce livre écrit pour les enfants de la campagne, avec des images qui leur sont familières, des histoires vraies, des réflexions de leur âge et de leur milieu. Images et texte apprennent à l'enfant ce qu'est Dieu, l'histoire de la vie de Jésus, la constitution de la grande famille chrétienne, les prières et les cantiques qu'il faut savoir. A recommander aux catéchistes et aux parents. Il aidera l'enfant, et même certaines grandes personnes, à vivre en vrai chrétien.

— *Qu'attendez-vous du prêtre ?* par PAUL CLAUDEL, FRANÇOIS MAURIAC, ROBERT D'HARCOURT, EUGENIO D'ORS, JEAN-JACQUES BERNARD, JACQUES MADAULE, HENRY BORDEAUX, Mgr DE BAZELAIRE, chanoine LIEUTIER, chanoine GLORIEUX, abbé R. D., abbé BAILBY, chanoine J. ROBERT, abbé JOLY, Mgr GARONNE, R. P. PIERRE CHARLES. — Coll. « Présences ». Vol. 12 × 19 cm., 306 pages, 285 francs. Plon, 8, rue Garancière, Paris, 1949.

Cet ouvrage, élaboré avec l'aide du *Centre de documentation sacerdotale*, comprend deux parties. Dans la première, des écrivains répondent à cette double question : Qu'est le prêtre pour vous ? Qu'attendez-vous du prêtre ? Dans la deuxième partie, des prêtres qui exercent leur apostolat dans les milieux les plus divers donnent leur propre réponse. Ces témoignages de prêtres et de laïques révéleront à certains, éclaireront pour d'autres, les multiples aspects de la mission et de l'activité du prêtre et de sa signification pour nos contemporains. L'*Osservatore Romano* a donné de cet ouvrage un élogieux compte rendu de plus d'une colonne.

— Introduction des enfants au catéchisme. Tome Ier : *Le bon Dieu et ses enfants*. Cours préparatoire ou première année, par MARIE FARGUES. Préface de S. Exc. Mgr Blanchet, recteur de l'Institut catholique de Paris. — Vol. 16,5 × 25 cm., 266 pages, éditions du Cerf, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris, VIIe.

Nous avons ici le livre du maître du volume intitulé : *Le bon Dieu aime son enfant*. Il en commente par une leçon-type les diverses leçons. La pédagogie catéchistique de Marie Fargues est une des meilleures pour rendre l'enseignement de la religion plus vivant, mieux adapté à la psychologie naturelle et surnaturelle du baptisé. Elle repose, en effet, sur une longue expérience et sur un sens averti des difficultés que rencontre aujourd'hui l'éducation religieuse de l'enfant. Elle peut donc être, comme le dit Mgr Blanchet dans la préface du livre : « d'une aide efficace aux catéchistes de bonne volonté et de vrai zèle qui ont le souci de n'être pas trop inférieurs à leur belle tâche ».

Le monde chrétien en face du problème de l'unité

Ce serait une erreur de faire du problème de l'unité qui se pose au monde chrétien une question d'actualité due à la crainte d'une marée communiste en passe de tout submerger. Le Christ a voulu son Eglise une, réalité à la fois mystique et visible. Cette unité, de par la volonté divine, est donc un fait et un article de foi. Le devoir du pasteur est de faire en sorte que tous rallient l'unique bercail.

Dans son dernier radiomessage de Noël, S. S. Pie XII a de nouveau adressé un pathétique appel dans ce but (1). *Sa voix a eu des échos de tous les points de l'horizon* (2). *N'a-t-elle pas réveillé comme une nostalgie surtout parmi les protestants qui prennent de plus en plus conscience de la volonté divine de l'unité* (3), *et qui sont comme fascinés de plus en plus par cette indéfectible unité de l'Eglise romaine, à travers tous les siècles et tous les peuples* (4) ? *Nous avons réuni dans les pages qui suivent les manifestations les plus représentatives de ce mouvement d'unité qui travaille une multitude d'âmes.*

Un devoir s'impose aux catholiques sur ce point, comme le rappelait le R. P. Gabel, rédacteur en chef de la Croix (5) :

De notre côté, nous ne devons rien faire qui puisse s'opposer à cette rentrée de nos frères séparés ; ni exigence démesurée ni promesse fallacieuse.

Les autres Eglises chrétiennes sont actuellement en quête de l'unité ; elles cherchent en quoi consistent l'Eglise du Christ et l'unité qui la caractérise. Le problème de l'unité est donc d'abord un problème de vérité et, par conséquent, le devoir des catholiques, sur ce terrain, est d'abord un devoir de vérité. Or, on peut pécher contre la vérité en la surchargeant ou en l'amputant.

Les uns seraient tentés de confondre les opinions avec le dogme, les traditions humaines avec la Révélation divine, les systèmes avec la foi ; et, mêlant tout, ils imposent tout avec la même intransigeance. Les autres, attentifs au primat de l'amour, sont tentés de rabattre des exigences de la doctrine et de méconnaître la dureté des arêtes par quoi nous nous heurtons ; ils préconisent des concessions que l'Eglise ne pourra jamais faire et éveillent de dangereuses illusions.

Ce devoir de vérité n'exclut pas celui de la charité : il ne s'exerce que dans la charité.

(1) Cf. *D. C.* du 15. 1. 50, col. 70.

(2) Les Juifs — « ceux, disait le Pape, qui dans une sincère, mais vaine attente, l'adorent comme promis dans les prédications des prophètes et non encore venu », — eux aussi, ont été attentifs à cet appel. Le Dr Eisendrath, président de l'Union des communautés hébraïques d'Amérique, a cru devoir déclarer : « Les Juifs n'abandonneront pas la foi de leurs pères pour accepter l'invitation que leur a faite le Pape d'entrer dans l'Eglise catholique. » Mais ce qui marque de sa part un manque d'information, c'est que l'orateur crut devoir ajouter, comme pour excuser son refus : « A part des exceptions remarquables, l'Eglise catholique est demeurée immobile et silencieuse en présence de la destruction en masse des Juifs sous le régime nazi ; maintenant même, elle n'élève pas vigoureusement la voix contre les préjugés de discrimination. » Comme l'ajoute *l'aube* (31. 1. 50) en rapportant ces mots, les textes et les initiatives de l'Eglise contre toutes les persécutions ne manquent pourtant pas ; l'orateur aurait pu s'y reporter.

(3) Voir les conclusions de la première assemblée du « Conseil œcuménique des Eglises » (Amsterdam, 22 août-4 septembre 1948), dans *la D. C.* du 5. 6. 49, col. 736.

(4) Cela est même sensible aux Etats-Unis, où les tentatives d'union entre les Eglises protestantes ont été fréquentes ces dernières années. La dernière en date serait celle du Dr Clarles Clayton Morrison, dans le *Christian Century*, dont il était jusqu'en 1947 le rédacteur en chef, et où il continue à écrire (cf. *Time* du 23. 1. 50, p. 38). On essaye toujours d'y arriver en réduisant l'accord à très peu de points très généraux : deux sacrements : le Baptême et la Cène (et encore, chacun les administrant à sa façon), une organisation presbytérale, un Conseil national des Eglises faisant partie de l'Union, etc. Naturellement, tout problème doctrinal est exclu en principe : *it involves no doctrinal problems*. Mais c'est oublier que l'Eglise protestante s'est éparpillée en multiples sectes précisément par le refus de l'unité doctrinale.

(5) Cf. *La Croix* du 18. 1. 50.

A propos d'un article du « Times »

Dans le grand quotidien anglais The Times *a paru le* 31 *octobre* 1949, *un article sur « Les catholiques romains et les autres chrétiens », signé « Un correspondant spécial ». Pendant un mois, le* Times *a publié l'abondante correspondance provoquée par cet article, puis il a tiré les conclusions de cet échange de vues dans un leader, intitulé : « Rome et l'Europe » et paru dans le numéro du* 29 *novembre.*

Les lettres émanaient aussi bien de personnalités anglicanes et catholiques, ecclésiastiques, gens de lettres, publicistes, etc., que de simples particuliers.

Les deux articles du Times *et la correspondance, qui ont eu un grand retentissement dans la presse anglaise et dans une bonne part de la presse étrangère, ont été publiés en brochure* (1).

Le numéro de décembre 1949 *du bulletin* Vers l'unité chrétienne (2) *rend compte de cette correspondance dans les termes suivants, sous la signature L. B.*

Un article du *Times* paru dans le numéro daté du 31 octobre a donné lieu à tout un échange de correspondance du plus haut intérêt. On y saisit sur le vif aussi bien la psychologie des catholiques anglais que les réactions des différentes fractions de l'opinion anglicane devant le catholicisme.

L'article en question était intitulé : *Relations between Rome and the Christian World* (3). Il

(1) *Catholicism to-day. Letters to the Editor reprinted from « The Times » with a special article and a leading article.* 58 pages, 6 pence. Londres, The Times publishing Company, 1949.

(2) Ce bulletin catholique mensuel, consacré aux questions de l'unité, paraît au Centre d'études « Istina », 25, boulevard d'Auteuil, Boulogne-sur-Seine.

(3) D'après la préface de la brochure du *Times* citée plus haut, l'article s'intitulait *Catholicism to-day* (Le catholicisme aujourd'hui). Mais dans le recueil lui-même il porte comme titre : *Roman Catholics and other Christians.* (*N. D. L. R.*)

'était pas signé, mais émanait évidemment d'un orrespondant assez bien au courant de l'état préent du catholicisme dans les différents pays. Le ésir s'y exprimait d'une manière extrêmement rappante d'une reprise de contact entre les chréens et les communautés chrétiennes non cathoques, d'une part, l'Eglise catholique d'autre part. ceci se joignait d'ailleurs, dans des termes d'une nprécision doctrinale typiquement anglo-saxonne, expression d'un désir de voir l'Eglise se raprocher elle-même des chrétiens non catholiques, t spécialement des Anglo-Saxons, sans qu'on pût xactement se rendre compte de l'importance ni e la nature des adaptations souhaitées.

Mais le plus intéressant fut l'abondante corresondance provoquée, pendant tout un mois, par et article et les réactions des nombreuses lettres ue le *Times* publia sur ce sujet.

Une partie est sans autre intérêt que celui de évéler l'extraordinaire conservatisme religieux de oute une partie de l'opinion anglaise : protesnts pour qui Rome reste l'antéchrist, catholiques ui n'admettent pas qu'il puisse y avoir aucun roblème à résoudre pour aider les non-cathoques à rentrer dans l'unité, etc. Mais à côté des ontroverses lassantes sur le sens du *Tu es Petrus* u sur la validité des ordres anglicans, d'autres hoses plus nouvelles apparaissent. Voici de très ombreux correspondants anglicans, même visiblement très éloignés des positions catholiques, qui en expriment pas moins la conviction que rien sérieux dans le domaine de l'unité chrétienne peut se faire sans Rome. Certains vont même squ'à penser et à déclarer que le témoignage ndu au Christ par les chrétiens devant le monde stera inefficace aussi longtemps que la fermeté ctrinale du catholicisme ne ralliera pas à elle ut ce qui reste de vivant dans le christianisme otestant. En face de cela, il est bien intéressant relever l'attitude à la fois irréprochablement thodoxe et cependant très ouverte aux problèmes otestants ou anglicans prise notamment par cerns laïques catholiques, mais aussi par des théogiens éminents, notamment un bénédictin d'Amforth. Cet ensemble laisse espérer peut-être de ands changements pour les années à venir.

L'article du « Times » du 31. 10. 49

Voici la traduction de l'article du Times *du 10. 49, intitulé « Les catholiques romains et autres chrétiens », et signé :* Un correspondant cial (1) :

« Nous sommes à un moment où le cours de stoire dépend de la sérénité et de l'équilibre ellectuels qui se dégagent de l'attitude générale croyants. » Ce jugement, qui n'a rien perdu de actualité depuis qu'il fut formulé pour la mière fois par Whitehead, voici dix-huit ans, servir de point de départ à qui essaye de r en revue la situation présente et les perspecs immédiates de la plus grande et la plus nte des communions chrétiennes. Les soufces des catholiques en Europe orientale ont é un vaste mouvement de sympathie et d'inion, et cela non seulement parmi leurs corelires. Aucun observateur impartial n'admettra qu'il ne s'agisse là que d'une lutte entre un lisme réactionnaire et des forces du pro- au fond, le conflit se déroule entre ceux qui ent et ceux qui nient la réalité des valeurs spirituelles. Pour les marxistes, l'Eglise catholique est l'ennemi public n° 1. Il est donc probable que le pouvoir exercé de Rome s'imposera de plus en plus à l'attention des hommes des deux côtés du rideau de fer, même à ceux qui se garderaient de prétendre que la religion et les choses de l'esprit soient leur principal souci.

On ne saurait demander en ce moment aux statistiques religieuses une précision absolue ; elles ont plutôt valeur indicative ; il est difficile de se prononcer sur leur portée. Toujours est-il que le *Catholic Directory* de 1949, annuaire officiel, évalue à 398 277 000 le nombre de catholiques romains dans le monde (1). Sur ce nombre, l'Angleterre, le Pays de Galles, l'Ecosse et l'Irlande du Nord en comptent au moins 3 500 000, le reste du Commonwealth britannique 15 500 000, et l'Irlande 2 750 000. On estime à quelque 25 250 000 le nombre de catholiques aux Etats-Unis, à 16 250 000 ceux des Philippines et des territoires extra-métropolitains des Etats-Unis. Nous arrivons ainsi, pour les pays de langue anglaise, à un total de 63 250 000 chrétiens d'obédience romaine.

Pour l'épiscopat, l'organisme directeur de l'Eglise, on dispose de chiffres plus significatifs. Le Pape Pie XII, maintenant dans sa 74e année, tout en gouvernant avec une autorité indiscutée le collège des cardinaux et la Curie romaine, jouit d'une primauté de juridiction sur 369 sièges archiépiscopaux et 964 évêchés résidentiels (notons que 6 archevêchés et 20 évêchés sont situés en Angleterre, Ecosse et Pays de Galles), sans compter 479 délégations, vicariats et préfectures apostoliques, dont 113 dans les Dominions britanniques.

Si l'on considère en outre que l'autorité doctrinale et administrative (1) est centralisée d'une manière sans précédent dans l'histoire de l'Eglise, on voit nettement que le catholicisme post-tridentin dispose de forces morales et spirituelles telles que les Conseils des nations agiraient à la légère en n'en tenant pas compte.

On peut se demander cependant si l'appareil gouvernemental de l'Eglise, que le Pape lui-même a toujours eu soin de distinguer des sources de son pouvoir spirituel, est aujourd'hui parfaitement adapté à la mission universelle du christianisme. L'Eglise romaine du XXe siècle n'ayant pas son Thomas d'Aquin, elle apparaît parfois intellectuellement mal à l'aise dans le monde moderne ; la formation de son haut clergé est portée à insister plus sur les fonctions administratives que sur les éléments constitutifs d'un christianisme authentique. Mais — et beaucoup de catholiques l'admettent sans difficulté — quand la casuistique et le juridisme des canonistes prennent le pas sur les vues autrement profondes des saints et des théologiens, la voie est ouverte à ce que Harnack appelait « une religion de second ordre », si ce n'est pire.

On se rend compte que les polémiques de la contre-Réforme ont fait leur temps et ont perdu leur utilité pour une société qui, au lieu du stimulant douteux des controverses confessionnelles, requiert une rechristianisation foncière. En bénissant ceux qui « sont proches de nous par la foi en Dieu et en Jésus-Christ, bien qu'ils n'appartiennent pas au corps visible de l'Eglise catholique », le Pape a montré qu'il a conscience de ce besoin essentiel. Moins évident est le sens de leur responsabilité vis-à-vis de la restauration de la chrétienté, de la part de chefs autorisés des diverses branches nationales de l'Eglise.

Rien ne permet de prédire que, dans un avenir plus ou moins proche, on peut s'attendre à la soumission des communions chrétiennes non romaines au Saint-Siège. « Après tout, pourquoi feraient-elles leur soumission ? » Voilà ce que beaucoup se demanderont immédiatement. Personne ne pourra faire que l'œuvre de la Réforme n'ait pas eu lieu, même si un jour elle devait être neutralisée par un principe d'unité encore en

(1) Traduction de *la D. C.* sur le texte paru dans *Catho… to-day…*, p. 7-11.

(1) Pour la portée de ces statistiques, voir *la D. C.* du 1. 1. 50. (*N. D. L. R.*)

germe. D'où un dilemme, dont la solution est attendue avec intérêt. L'Eglise romaine continuera-t-elle d'accepter tacitement le rôle qui est le sien, en tant que la plus nombreuse des confessions chrétiennes, et restera-t-elle ainsi absorbée par ses propres affaires, défendant ses privilèges traditionnels et promouvant ses intérêts de corps, tout en exhortant tout le monde à entrer dans « la seule arche de salut » ? Ou bien réinterprétera-t-elle, à la lumière de l'état de fait, son antique mission de « mère et maîtresse des Eglises » et, daignant discuter avec les hérétiques et les schismatiques de la voie à suivre, s'efforcera-t-elle, en coopération avec eux, de donner le jour à une chrétienté revivifiée ?

Si Rome choisit le second terme de cette alternative, on pourra s'attendre à la voir faire un bout du chemin au lieu de se contenter d'un zèle animé de prosélytisme ou d'attendre dévotement un miracle de la grâce qui ramène au bercail des millions de prodigues repentants. Si le catholicisme devait transiger sur l'une quelconque de ses doctrines essentielles, ce serait aussi douloureux pour beaucoup de chrétiens non romains qu'inconcevable pour les fidèles eux-mêmes. Mais il n'est pas toujours facile de faire la distinction entre l'essentiel et ce qui ne l'est pas, et le nombre d'articles de foi « essentiels » n'est peut-être pas aussi grand qu'on le suppose communément. Par exemple, avant le XVIe siècle, il n'existait pas d'exposé complet sur la nature de l'Eglise, et ceux qui ont paru dans la suite se proposent autant de rendre service à la controverse qu'à la recherche désintéressée.

Il faut reconnaître que les conditions de la vie catholique en Angleterre et en Amérique ne semblent pas avoir été favorables à la production d'œuvres capables d'avoir un vaste rayonnement en dehors du cercle des convertis. Dans aucun de ces deux pays, on ne voit de catholique romain représentatif comparable à des figures comme le regretté William Temple ou Reinhold Niebuhr, ou encore Karl Barth et Emil Brunner sur le continent. La France conserve aisément sa position traditionnelle de centre intellectuel du catholicisme, et il est significatif que le thomisme ouvert de Maritain a rencontré une compréhension beaucoup plus favorable chez des anglicans que chez les coreligionnaires anglais de ce philosophe.

Peut-être Rome a-t-elle encore quelque chose à apprendre en ce qui concerne l'adaptation aux caractéristiques nationales. Pour ne citer qu'un exemple, la mentalité anglo-saxonne, tout en trouvant beaucoup de choses conformes à son génie dans la synthèse chrétienne de saint Thomas, ne se prête pas avec la même facilité à une expression typique du catholicisme méditerranéen comme les prétendues révélations de Fatima.

Dans sa période catholique, Newman appréhendait le danger d'évêques réduits à peu près au rôle d'agents pontificaux consacrés, qui considéreraient comme de leur devoir d'imposer à leurs ouailles non seulement la foi et la morale, mais encore les aspects affectifs de la dévotion, affaire de tempérament, venus de l'autorité centrale. La censure rigoureuse à laquelle les écrits catholiques d'ordre doctrinal doivent aujourd'hui se soumettre tend à empêcher la formation d'une opinion publique éclairée et critique, même en des matières où les divergences de vues sont officiellement autorisées. Ainsi la presse religieuse est en majeure partie un instrument de propagande au service des intérêts dominants du moment. A voir dans ses colonnes les critiques contre le régime du général Franco attaquées avec une ardeur presque digne des Croisés, beaucoup de gens se sentent gênés ; or, un grand nombre d'entre ceux-ci ne sauraient être récusés comme laïcistes acharnés ou sympathisants du Kremlin.

La lutte contre le paganisme marxiste, où Rome donne incontestablement l'exemple, est en train de créer une solidarité chrétienne. Il y a tout lieu de croire que le temps est mûr maintenant pour une revision des relations entre Rome et les autres confessions chrétiennes. Il ne faut pas sous-estimer les difficultés, d'autant plus que cette recherche serait vouée à un échec certain si l'une ou l'autre des parties pensait préjuger des résultats. Comme le prouvent les rapports des pays de mission, la multiplicité des confessions chrétiennes est le principal obstacle à l'acceptation de l'Evangile par les populations non chrétiennes, soumises par ailleurs à une propagande communiste sans relâche, et elle est, sans conteste, une source fréquente d'incroyance dans nos pays. Ni le loyalisme envers un mouvement issu de la Réforme ni l'adhésion à un *Credo* signé par le sang des martyrs n'exigent de ceux qui reconnaissent pareillement le Christ comme Seigneur le refus d'étudier ensemble leurs divergences et la meilleure manière de mettre en application les principes qui leur sont communs.

L'Année Sainte que le Pape va bientôt inaugurer pourrait bien s'avérer plus importante que toute autre dans l'histoire de l'Eglise. Les chrétiens ont à faire face actuellement à l'effort le plus impitoyable jamais tenté pour subordonner la religion à des intérêts politiques et économiques. Beaucoup, dans le monde entier, espèrent que Rome fera envers le monde chrétien un geste en accord avec les réalités de l'heure. Ce qu'on attend surtout, ce ne sont pas des déclarations de bienveillance venant du sommet de la hiérarchie — elles n'ont jamais manqué, — mais on voudrait qu'elles soient complétées par l'ouverture d'un programme de discussions libres et franches avec des représentants qualifiés des diverses communions chrétiennes.

L'Eglise-Mère de la chrétienté occidentale, qui a coutume d'insister toujours opportunément sur le principe de l'autorité divine et sur l'accessibilité de la vérité objective, a encore beaucoup à donner à la société moderne; mais, d'une manière générale, on aimerait de sa part une méthode plus engageante que le décret et l'admonition pleine de reproches. Un monde qui a goûté les fruits (bons ou mauvais, ce n'est pas la question) du libéralisme et de la démocratie parlementaire doit être traité tel qu'il est. D'ailleurs, lui, de son côté, a quelque chose à offrir en retour. Si un tel rapprochement se réalisait, toutes les parties en cause souscriraient au moins à ce que Whitehead, déjà cité, appelait « une des plus grandes découvertes intellectuelles dans l'histoire religieuse », à savoir « que l'élément divin dans le monde doit être conçu comme une force de persuasion et non comme une force de coercition ». Le christianisme a été établi primitivement par le triomphe de la persuasion sur la violence ; c'est par là aussi qu'il sera maintenu.

Lettre de Mgr Andrew Beck

Parmi les lettres venues de personnalités catholiques, la plus autorisée est celle de Mgr Andrew Beck, Assomptioniste, évêque coadjuteur de Brentwood. Datée du 12. 11. 49, *elle est intitulée : «* Les Eglises et la coopération *» et a paru dans* The Times *du* 15. 11. 49. (1).

MONSIEUR,

La correspondance sur « Le catholicisme aujourd'hui » a soulevé deux problèmes qu'il ne faut pas confondre. Le premier concerne la coopération entre chrétiens dans des questions sociales, économiques et internationales, qui, espère-t-on, donneraient aux chrétiens l'occasion de faire des déclarations communes et d'agir pour des buts communs. Des catholiques comme des non-catholiques ont exprimé dans ces colonnes le désir d'une telle coopération. On ne peut qu'approuver un objectif général de ce genre.

Mais la réalisation concrète est autrement difficile. J'ai adhéré en 1941 au mouvement « Le

(1) Cf. *Catholicism to-day...*, p. 30-32. Traduction de *la D. C.*

laive de l'Esprit » (*Sword of the Spirit*) (2), et ›ndant quelques années j'ai eu l'honneur d'être représentant personnel de feu le cardinal Hinsley ıns le Comité exécutif. J'ai été également secré- ire du Conseil chrétien mixte (*Joint Christian ›uncil*) de Hitchin et, à partir de 1944, représen- nt catholique au Front chrétien de Nottingham. plusieurs reprises, on a essayé de rédiger une claration commune et d'élaborer un plan d'action mmune sur les questions suivantes : tolérance ligieuse, égalité de droits pour les parents qui sirent que leurs enfants reçoivent à l'école un seignement confessionnel, morale et insémina- n artificielle, les paris, les *pools* (2) et les lote- s devant la morale, la persécution des chrétiens Europe orientale, les pratiques anticonception- lles et la fabrication et la vente des moyens ticonceptionnels devant la morale, une déclara- n chrétienne à l'occasion d'un rassemblement ur la paix. Sur tous ces points, il s'est avéré possible de se mettre d'accord sur une déclara- n à publier ou une politique à suivre. Autant que me rappelle, nous n'avons enregistré qu'un seul ccès, c'était quand l'évêque de Saint Albans a rté devant la Chambre des lords le cas d'une ne femme mariée qu'un fonctionnaire local du nistère du Travail avait dirigée sur une entre- se qui s'occupe de la fabrication de moyens iconceptionnels. En dehors de ce cas, l'expé- ince m'a appris qu'une action chrétienne com- ıne est prématurée.

.'autre problème, soulevé d'abord par votre respondant spécial et auquel l'évêque de Win- ester en particulier a fait allusion, concerne nité religieuse et la question de la « réunion » s une forme ou une autre. Sur ce point, les holiques qui ont pris part à cette correspon- ıce ont été unanimes. Permettez-moi d'éclaircir x aspects de la question :

) Pour un catholique il ne saurait y avoir des cles de foi « essentiels » et d'autres qui ne sont pas. Sa foi ne se base pas sur le contenu llectuel de la proposition, mais sur le fait que t une proposition acceptée sur l'autorité de u qui la révèle. Dans ce sens, il n'y a pas de érence entre l'adhésion d'un catholique à la trine de l'Immaculée Conception et sa foi en la nité du Christ. Pour lui, les deux propositions t vraies parce que révélées par Dieu. Par con- uent, du point de vue catholique, toute « con- sion » serait une trahison. Demander à un catho- e d'envisager une pareille concession équivau- it à demander à un professeur d'arithmétique faire des « concessions » sur les résultats de able de multiplication par égard pour les élèves s'embrouillent dans leurs problèmes. Ce serait t-être charitable, mais ce ne serait ni du bon eignement ni de la bonne arithmétique et con- rait finalement au chaos. Les catholiques croient ıement que les dogmes chrétiens sont aussi cer- s que les résultats de la table de multiplica- , bien que pour d'autres raisons. Faire des con- ions dans ce domaine signifie le chaos. Qu'on rdonne de penser que c'est cela qui est arrivé m tant de communions chrétiennes aujourd'hui. ne consolide pas en délayant.

Je voudrais assurer l'évêque de Winchester s difficultés qu'il a rencontrées en ce qui concerne les prières mixtes (1) viennent précisément de cette position catholique, position qui paraîtra rigide peut-être, mais que nous tenons en tout cas en toute humilité, sans fanatisme et sans arro- gance. L'union de prière doit exprimer l'union des esprits, sous peine d'être dénuée de sens. Mais un catholique et un non-catholique qui disent ensemble le *Notre Père* ne sauraient être unis en esprit ni vouloir dire la même chose. Par exemple, le catho- lique, en disant « Que votre règne arrive », prie- rait pour la conversion de tous les hommes au catholicisme, prière à laquelle le non-catholique évidemment ne souscrirait pas. L'évêque de Win- chester serait peiné de voir des catholiques hésiter à recevoir sa bénédiction lors d'une réunion inter- confessionnelle. Mais leur attitude est la consé- quence logique de leur croyance que, en ce qui les concerne et de leur point de vue, l'évêque de Winchester est un laïque.

Dans toutes ces questions, une franchise entière vaut certainement mieux que de s'engager, plein de bonnes intentions, sur des pistes qui tôt ou tard conduiront à des déceptions et des impasses. Il est nécessaire actuellement de défendre les valeurs humaines et une telle campagne devrait attirer tous les hommes de bonne volonté. Mais c'est de l'intérieur de chaque confession que doit venir l'apport spécifiquement chrétien qu'elle peut fournir. Ce serait une erreur d'espérer une identité de vues suffisante pour permettre une action com- mune, même dans les questions sociales et éco- nomiques, qui ont si souvent un arrière-plan moral. Chercher la « réunion » religieuse autrement qu'aux conditions exposées par le Pape Pie XI dans l'Encyclique *Mortalium animos*, c'est courir après un feu follet.

Veuillez agréer, etc.

GEORGE ANDREW BECK, A. A.,
évêque coadjuteur de Brentwood.

Lettre d'un bénédictin

Parmi les lettres de catholiques, la plus sugges- tive peut-être est celle de Dom Columba Cary- Elwes, de l'abbaye bénédictine d'Ampleforth. Insis- tant sur d'autres aspects, elle complète heureuse- ment la lettre précédente. Elle est datée du 13. 11. 49, *et a paru dans* The Times *du* 16. 11. 49 (2) :

MONSIEUR,

La correspondance provoquée par l'important article intitulé « Le catholisme aujourd'hui » risque

---

ur ce mouvement, voir *D. C.*, t. XLIII (1936), 9 5-982. Voir aussi *D. C.*, t. XLII (1945), col. 305 s. . L. R.)

orte de pari mutuel. (*N. D. L. R.*)

(1) L'auteur fait allusion à une lettre du Très Rév. Mervyn Winton, évêque anglican de Winchester, parue dans *The Times* du 10. 11. 49. Le correspondant récuse les argu- ments en faveur des titres de l'Eglise catholique, mais désire une coopération plus étroite dans le domaine pra- tique. Il regrette que cette coopération soit moins intense qu'elle ne l'était quelques années auparavant. Ce serait dû notamment aux restrictions apportées récemment par les évêques catholiques d'Angleterre à la participation de leurs fidèles à des réunions interconfessionnelles. Puis le correspondant cite le fait auquel il est fait allusion ici : « Il n'y a pas longtemps, à Bournemouth, les organisateurs catholiques [d'une réunion interconfessionnelle] étaient divisés sur la question de savoir si l'on pouvait me permettre de conclure la réunion en donnant ma bénédiction, alors que leur évêque à eux avait conclu une réunion précédente en donnant la sienne. » Le Très Rév. Mervyn Winton demande respectueusement à l'épiscopat catholique d'Angleterre de décider s'il désire une coopération plus étroite avec les autres chrétiens ; dans l'affirmative, quelles formes peut prendre cette coopération, compte tenu des principes catho- liques ; enfin, de faire connaître publiquement ses conclu- sions. (*N. D. L. R.*)

(2) *Catholicism to-day...*, p. 33-35. Traduction de *la D. C.*

de dégénérer en une réédition de controverses anciennes, alors que le but de l'article était de montrer que le moment était peut-être venu de réaliser un rapprochement entre l'Eglise d'Angleterre et l'Eglise de Rome. Il faut reconnaître cependant le bien-fondé, par exemple, du plaidoyer de l'évêque de Winchester pour que l'épiscopat catholique prenne une décision claire au sujet de la procédure à suivre en ce qui concerne les pratiques de piété lors des réunions interconfessionnelles. De plus, on peut sympathiser avec ceux qui ne sont pas entièrement satisfaits des arguments en faveur des titres de Pierre, tels qu'on les formule souvent. Les apologistes oublient souvent que l'Eglise catholique enseigne aussi que l'Esprit de vérité demeure dans l'Eglise tout entière (c'est-à-dire en union avec Rome).

Les lettres ont montré qu'en ce qui concerne leur attitude envers le catholicisme les anglicans se partagent en gros en deux groupes : l'un est fermement protestant et même hostile à Rome, l'autre désire la réconciliation ; le nombre de ces derniers n'est pas sans importance. Il semblerait donc qu'une double activité soit désirable. La première a déjà lieu par l'action commune des Eglises dans des problèmes politiques et autres analogues qui ont une portée morale. La seconde, qui n'est pas encore une réalité, consisterait en rencontres entre catholiques romains et anglo-catholiques représentatifs pour discuter des moyens de réaliser le grand retour, non pas par voie de marchandage, mais d'intelligence réciproque. Du côté catholique, nous avons conscience des erreurs de l'Eglise dans le passé — erreurs non pas de doctrine, mais de conduite — et de ses limitations humaines, et nous nous rendons compte des difficultés doctrinales des anglicans. Nous reconnaissons volontiers la décadence de la papauté au XV[e] siècle, le scandale des indulgences, l'ignorance du clergé de jadis. Nous comprenons que beaucoup de dévotions et beaucoup de conclusions théologiques insolites offusquent des oreilles « anglo-saxonnes ». Cependant ce n'est pas en grossissant les difficultés, et moins encore par un marchandage, hypothèse à exclure absolument, qu'on trouvera la voie de la réunion. Elle ne pourra se réaliser que par une recherche qui pénètre plus profondément que les polémiques, plus profondément que toute controverse sur un point particulier, bien que ces choses puissent et doivent être étudiées à fond dans des discussions amicales. Il ne faudrait jamais perdre de vue le point fondamental : la nature et les fonctions de l'Eglise du Christ. Dans ces conditions, il semblerait qu'en effet le temps pour un rapprochement soit venu ; et peut-être les autorités des deux Eglises pourraient-elles encourager et bénir des discussions entre théologiens des deux côtés.

Enfin, j'ose affirmer que la Réforme, il est vrai, a commencé par un acte conscient de désobéissance à la papauté et qu'en conséquence les discussions se sont presque toujours déroulées sur ce plan apologétique. Mais en réalité la rupture était due à quelque chose de plus profond, un manque d'amour ; car ceux qui se sont séparés n'aimaient plus la papauté. Elle était devenue, sous certains rapports, une chose qui ne pouvait plus inspirer l'amour. Le retour se fera donc par l'amour, et l'amour s'épanouira en obéissance. Car l'amour de l'Eglise traduit en pratique signifie l'obéissance non seulement au Christ, mais à l'Eglise qui est le Christ continuant à vivre dans le monde. Nous pouvons exagérer la signification de Pierre et de son successeur si nous oublions l'Eglise tout entièr qui, elle aussi, est guidée par l'Esprit de vérité Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contr elle. Bien que les anciens Pères n'aient pas élabor dans toute sa plénitude la doctrine de la plac unique de Pierre, ils ont vu cependant la positio unique de l'Eglise. C'est là peut-être le chemin d retour. Comparé à cette grande étude de la natur du rôle de l'Eglise, le reste perd son importance

Nous tous, qui avons part à la grâce du Christ sinon à l'unité de son esprit, aimons l'Eglise don la parole est infaillible et nous verrons encore l réunion de la chrétienté, car Dieu est avec nous il a prié pour cette unité.

Veuillez agréer, etc.

COLUMBA CARY-ELWES, O. S. B.

La conclusion du « Times »

The Times *du 29. 11. 49 a résumé et conclu l correspondance par un leader, intitulée « Rome e l'Europe ». Il est donc à noter que cet articl n'est pas un exposé purement personnel, mais qu'i reflète et synthétise les opinions des correspon dants. En voici la traduction* (1) :

Dans un article du 31 octobre, un correspondan spécial a fait le point des problèmes et des pers pectives de l'Eglise de Rome en Europe et essayé de formuler quelques critiques sur se méthodes. L'Eglise catholique romaine est la plu nombreuse de toutes les communions chrétienne Derrière le rideau de fer, elle est la seule repré sentante organisée de la pensée et de la morale tra ditionnelles de l'Occident. Dans beaucoup de pays elle est violemment persécutée. En Europe occiden tale, elle inspire des mouvements politiques qui luttant sous la bannière de la démocratie chré tienne, ont résisté au communisme avec plus d'ef ficacité que les partis politiques plus anciens. Ce faits justifient suffisamment une enquête sur l force et la faiblesse de la politique du Vatica et, en particulier, sur l'attitude de la hiérarchi romaine envers les autres confessions chrétienne La correspondance longue et distinguée à laquell cet article a donné lieu montre l'intérêt profon que l'opinion publique attache à ces questions.

Pour beaucoup d'esprits protestants, l'Eglise d Rome occupe cette position paradoxale d'êtr l'avant-garde d'une croisade puissante et plein de promesses pour la défense et l'extension d christianisme, en même temps qu'elle constitu l'obstacle le plus sérieux à l'unité des Eglises chré tiennes. Beaucoup de protestants sont convainc qu'une occasion unique s'offre actuellement Rome, mais qu'elle s'en sert pour des fins confe sionnelles ,particularistes (*sectarian*). Selon eu un seul geste généreux du Saint-Siège mettrait fi aux divisions et rassemblerait tous ceux qui fo profession de christianisme, ou la plupart d'entr eux, en une seule communauté, où les tradition caractéristiques des Eglises réformées pourraie être conservées. Ces critiques se plaignent qu'a lieu de cela, l'Eglise catholique romaine décourag toutes les tentatives de coopération, même les pl modestes, refusant de prendre part à l'intercessio commune la plus simple, pourtant doctrinaleme inattaquable, ou de permettre à un évêque anglica de donner à son tour la bénédiction dans des ré nions communes de catholiques romains et membres de l'Eglise d'Angleterre et autres co fessions.

Cette impatience devant ce qui est pris pour d mépris hautain et de l'exclusivisme fanatique e assez naturelle, mais elle provient en part d'idées inexactes sur la position catholiq romaine. Quelques-uns de ces malentendus ont é

(1) *Catholicism to-day...*, p. 56-58. Traduction de *la D.*

ssipés, espérons-le, par les lettres parues dans s colonnes. Contrairement à une opinion très pandue, les catholiques romains n'enseignent pas e tous les non-catholiques romains soient mnés ni que l'Eglise catholique soit le seul canal l'assistance divine, mais ils croient que leur lise est la seule communion mandatée et habi-ée par Dieu pour la prédication d'une doctrine crée déterminée et l'accomplissement de certaines nctions disciplinaires (1) sur terre. A la lumière cette conviction, ils ne sauraient, sans trahir ur conscience, reconnaître la validité des préten-ons d'autres Eglises, même implicitement. Dans domaine de la moralité, la coopération entre tholiques romains et autres chrétiens est, selon s correspondants catholiques romains, loin d'être cile. Dans beaucoup de matières, qu'elles soient ntérêt immédiat ou permanent, comme la nature mariage chrétien, des divergences profondes les parent des autres confessions, divergences qu'on peut faire disparaître sans abandonner ou odifier des croyances que les catholiques romains ofessent en se fondant sur ce qu'ils considèrent mme une autorité infaillible. Les obstacles à la opération sont, en fait, d'après ce que les catho-ues affirment, des matières sur lesquelles un mpromis ne pourrait être réalisé qu'au prix de tégrité.

Pour l'historien, ce serait manquer de réalisme e de vouloir répartir la responsabilité de la vision de la chrétienté et de dresser des plans ur sa réunion. La Réforme était le produit de uses innombrables, qui conspiraient obscurément diviser le monde chrétien et qui ont entraîné s conséquences insoupçonnées par ses promo-urs. Cependant, après coup, ce mouvement com-xe forme un tout cohérent, où les historiens cernent un dessein nettement défini. Il n'est pas obable que les divisions ainsi créées disparaî-nt par simple négociation, ni même par une opagande consciente et méthodique. La diplo-tie, la persuasion intellectuelle et les méthodes conciliation ne jouent qu'un rôle mineur dans stoire de l'Eglise. Sur beaucoup de points fon-mentaux de la foi et de la morale, les relations re l'Eglise de Rome et les autres Eglises d'Oc-ent se trouvent dans une impasse dont on ne rait sortir par les seules voies de la logique.

ux yeux d'un Occidental, ce sont les relations re l'Eglise de Rome et les autres Eglises non naines qui apparaissent comme le cœur du pro-me ; mais le christianisme est d'origine asia-ue et ses aspirations sont universelles. Les liens us qui relient encore les Eglises d'Orient et ccident sont peut-être appelés à jouer un rôle sidérable et insoupçonné dans l'œuvre de l'unité.

ce qui concerne les Eglises d'Angleterre, deux clusions semblent se dégager de cette corres-dance. Beaucoup de protestants et quelques oliques demandent qu'on reprenne des échanges vues consacrés à l'étude du dogme et du culte, n que l'accord entre les conceptions des Eglises leurs droits et leur juridiction ne soit pas isant pour justifier des négociations officielles. droits mis en avant et des affirmations for-ées dans ces lettres, il ressort que des réunions ées entre théologiens d'opinions différentes, publieraient ensuite les résultats de leurs déli-tions, constitueraient probablement le travail proche le plus fécond. De plus, beaucoup de correspondants soutiennent qu'en cas d'accord des problèmes moraux d'actualité, il convien-t de formuler cet accord dans une déclaration mune. Peut-être, comme l'affirme Mgr Beck, occasions d'une telle action commune seront-ares, mais ce n'est pas une raison pour ne les saisir quand elles se présentent. Ce qui orte avant tout, c'est, semble-t-il, d'écarter pression que les Eglises, en Angleterre, ne désirent plus l'unité avec la même ardeur qu'il y a quelques années ; sous ce rapport, des échanges d'opinions ne peuvent que faire du bien.

(1) La ponctuation de l'original est peut-être inexacte ; en remplaçant une virgule, on obtient « habilitée par Dieu à accomplir des fonctions déterminées d'ordre doctrinal, ...mentel et disciplinaire ». (*N. D. L. R.*)

Un article d' « Il Quotidiano »

A propos des articles et de la correspondance du Times, Il Quotidiano, *le journal de l'Action catholique italienne, a publié dans son numéro du* 4. 12. 49 *un article de tête intitulé : « L'Eglise attend » et signé :* CARLO ADAMI. *En voici la traduction* (1) *:*

La discussion engagée dans les colonnes du *Times,* concernant le problème de l'unité des Eglises, est terminée ; il y a quelques jours, le grand journal londonien a publié un article final, dans lequel il explique l'attitude de l'Eglise catholique qui, au dire de quelques-uns de ses lecteurs, semble dominée par un « fanatisme exclusif ».

Beaucoup de protestants jugent paradoxale cette position, parce que, si l'Eglise est « l'avant-garde de la croisade pour la défense du christianisme », elle est aussi, paraît-il, le principal obstacle à l'unification des Eglises chrétiennes.

Le rédacteur du *Times* explique que les catholiques ne peuvent renier leurs principes, ce qu'ils feraient en acceptant comme valides les positions doctrinales et morales des autres Eglises, mais par là ils ne considèrent pas les protestants comme irrévocablement damnés.

Nous sommes d'accord avec le *Times :* tout le monde sait que l'Eglise catholique, certaine d'être sur le terrain de la vérité, ne peut le quitter, même pour aller à la rencontre d'autres chrétiens qui jadis l'ont abandonné. Elle attend confiante que la force irrésistible de la Vérité ramène dans la Maison commune ceux qui s'en sont éloignés. L'union, en effet, ne peut se faire que dans la vérité.

Cela dit, il ne semble pas inutile d'insister sur le véritable motif de l'attitude de l'Eglise devant l'histoire en cette matière. Si la position de l'Eglise paraît à certains paradoxale, il est clair que la raison de l' « intransigeance romaine » n'a pas été comprise dans ses principes profonds.

Lorsque dans le *Times* on parle de croisades pour la défense du christianisme, on pense avant tout à la résistance au communisme. Or, de même qu'en face du libéralisme — quand il prétendait être l'unique religion valide de l'humanité éclairée, — de même encore qu'en face du nationalsocialisme raciste — qui était et voulait être la manifestation sensible d'une foi nouvelle fondée sur la communauté du sang et de la terre, — de même, aujourd'hui, la résistance au communisme est assurée par la fidélité aux principes doctrinaux et moraux, qui sont si impératifs qu'ils n'admettent pas de dérogations. La force du catholicisme provient, tout d'abord, de la promesse divine, valable jusqu'à la fin des siècles, selon la parole évangélique ; puis, de la précision des doctrines, du caractère même de la morale catholique, laquelle exige que les œuvres correspondent à la foi.

Que les catholiques, en tant que personnes, souvent ne soient pas fidèles ni logiques, c'est chose qui regarde leur conscience : il y a des abandons de nature personnelle, de petites et de grandes lâchetés quotidiennes, des compromis et des trahisons que nous sommes les premiers à condamner en nous-mêmes ; mais une élémentaire loyauté intérieure suffit pour nous reconnaître coupables. Notre

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE.

doctrine même nous condamne, nous rend conscients de la faute et nous engage à nous corriger. Or, comment pourrions-nous être d'accord avec ces principes sans collaborer de nos propres mains à la lutte contre notre Eglise, Mère commune ? C'est ce que voudraient non seulement les protestants, mais encore les marxistes-léninistes eux-mêmes.

Il arrive parfois des choses surprenantes, en partie peut-être involontaires, que les lecteurs du *Times* devraient connaître. Depuis quelques années, la propagande protestante reprend vigueur en Italie ; elle profite de l'ignorance — et de cette ignorance nous sommes tous responsables — dans laquelle se trouvent un grand nombre de nos frères ; elle profite également en de nombreux cas de leur misère. Elle ne comprend pas qu'en travaillant à détacher du catholicisme un nombre plus ou moins grand d'Italiens, elle affaiblit les bases de cette résistance au communisme, qui tient au cœur des protestants anglais et américains eux-mêmes. Bien souvent, la collaboration est directe : par exemple, lorsque le décret du Saint-Office eut défini nettement certaines oppositions insurmontables et établi des sanctions ecclésiastiques pour ceux qui, avertis, persévéreraient dans l'erreur, il se trouva en Italie des propagandistes protestants, qui ouvrirent leurs bras à ceux qui préféraient s'obstiner dans une position condamnée, en affirmant qu'entre le « vrai » christianisme, prêché par telle ou telle communauté « réformée », et le communisme il n'existait aucune incompatibilité.

Or, il est clair que si l'Eglise devait quitter ses positions doctrinales et morales pour aller à la rencontre des protestants, elle devrait aller bien loin, bien loin. Il date d'hier, pour ne donner qu'un exemple, le discours significatif de l' « évêque » de Birmingham, le Dr Barnes, qui, du rationalisme, aboutit au matérialisme.

Et si la doctrine n'importait pas, pourquoi ne devrait-on pas aller au-devant de ce communisme qui justement cause tant d'horreur aux correspondants du *Times ?*

Il faut bien se convaincre que la base de la résistance catholique à toutes les autres erreurs est dans la doctrine. La polémique engagée, au cours des dernières semaines, dans les colonnes du *Times*, est un signe du temps : l'idée de l'union est en chemin ; laissons-la suivre ses voies et l'inspiration secrète qui la conduit. L'Eglise catholique attend.

« L'Année du grand retour »

Sous ce titre, dans le Figaro *du 11. 1. 50, M. le pasteur Boegner, de l'Institut, un des six présidents du « Conseil œcuménique » et président de la Fédération protestante de France, répondait en ces termes à l'émouvant appel que le Saint-Père adressait à nos frères séparés, dans son dernier grand message de Noël* (1) :

Une main obligeante vient de me remettre le texte intégral, dans sa traduction française officielle, du radiomessage que le Pape Pie XII a adressé au monde le 23 décembre dernier. Il est impossible de lire sans émotion les appels chaleureux et pressants qu'il renferme et dont plusieurs rencontreront l'acquiescement de tous les chrétiens, quelle que soit leur confession.

Retour à Jésus-Christ de tous les pécheurs, retour du monde aux desseins de Dieu, mais aussi retour des dissidents à l' « unique Eglise véritable » : voilà ce qui, selon Pie XII, devrait caractériser l'Année jubilaire, inaugurée par l'ouverture de la Porte sainte. Nul ne sera surpris que le « dissident » que je suis se soit arrêté avec une attention particulière devant une invitation qui veut l'atteindre au plus profond de son cœur.

Le plus grand respect que l'on puisse témoigner à ce message et au Pontife qui, j'en ai la certitude, l'a prié tout autant que pensé avant de l'écrire est de ne pas y répondre par le silence, mais de noter simplement les réflexions suscitées par sa lecture. On excusera la nécessaire brièveté de cette chronique, qui se bornera à souligner un ou deux points essentiels.

L'appel est, je le répète, d'une émouvante chaleur. Quelle démarche tend-il à obtenir des « dissidents » qui l'entendront ? Sans aucun doute qu'ils fassent retour à l'Eglise romaine, par un acte de totale soumission. Aucun enseignement théologique n'est ici donné. Cependant, comme le Pape se réfère à une invitation à l'unité émanée du Saint-Siège en d'autres circonstances, il apparaît qu'il demeure sur le terrain défini par l'Encyclique *Mortalium Animos*, au lendemain des entretiens de Malines et des premières Assemblées œcuméniques. Il veut toutefois, en répétant cette invitation, la faire « plus chaude et plus paternelle ».

Me sera-t-il permis d'observer qu'en une matière si grave, le sentiment, l'émotion, non seulement ne suffisent pas, mais présentent le danger de fausser, dans ses données essentielles, le problème de l'unité chrétienne ?

Il semble, à lire le radiomessage, que celui-ci s'adresse aux « nombreux croyants en Jésus-Christ séparés de l'unique Eglise véritable », comme si après tout, les motifs de leur sécession — ou de celle de leurs ancêtres — pouvaient aisément céder soit à de tendres exhortations, soit à la nécessité d'opposer un front chrétien commun « au front unique de l'athéisme militant ». Faut-il redire — ne me reconnaissant pas le droit de parler des Eglises orthodoxes visées, elles aussi, par l'appel de Pie XII — que, si les réformateurs du XVIe siècle se sont vus dans l'obligation de rompre avec l'Eglise romaine ou d'accepter qu'elle les excommunie, c'est avant tout parce qu'ils ont voulu être fidèles à une exigence de vérité. Et ni les décrets de Trente ni la définition des dogmes de l'Immaculée-Conception et de l'infaillibilité pontificale n'ont allégé cette exigence, dont le poids s'alourdirait encore si, comme on le donne à entendre, un nouveau dogme marial devait être prochainement promulgué.

Je sais bien que l'Eglise romaine, se proclamant la seule Eglise de Jésus-Christ, se considère comme la détentrice exclusive de la vérité chrétienne. Toute exigence de vérité ressentie hors d'elle ou hors de l'acceptation pure et simple de ses dogmes dont elle ne reconnaît aucun comme secondaire n'est à ses yeux que l'effet trompeur d'une orgueilleuse illusion. C'est là, précisément, le point crucial, car le débat entre Rome et la Réforme se ramène toujours à la question : quelle est, en définitive, l'autorité souveraine, dans l'ordre de la foi ? La tradition vivante, que représente le Pape où s'explicite la Révélation déposée dans les Livres saints, mais aussi dans la Tradition orale des premiers siècles ? ou la seule Révélation donnée dans la Bible, dont le Saint-Esprit atteste la vérité à l'âme chrétienne, et dont toute tradition doit toujours accepter le contrôle ?

Ce qui me frappe le plus douloureusement dans le radiomessage, c'est que, paraissant attendre de l'invitation la plus paternelle un élan vers le retour, il méconnaisse que des centaines de millions de chrétiens non romains se savent séparés de Rome par des barrières infranchissables. L'amour et la prière s'élèvent plus haut qu'elles, je le sais ; elles n'en demeurent pas moins infranchissables, et aucune espérance d'un grand retour ne peut faire qu'il n'en soit pas ainsi et que ne demeure pas, dès lors, le scandale de nos divisions.

(1) Cf. *D. C.* du 15. 1. 50, col. 70.

Un fait nouveau pourrait modifier profondément la situation présente des Eglises chrétiennes : que des théologiens de l'Eglise romaine soient autorisés par le Saint-Siège à se rencontrer avec des théologiens des autres confessions, en vue d'une confrontation doctrinale, engagée et poursuivie dans le respect, dans l'amour et dans l'intercession réciproques. Certaines Eglises orthodoxes, qui considèrent toutes les Eglises protestantes comme hérétiques, acceptent de semblables colloques, où la vérité est inséparable de l'amour. Le Pape, nous dit le message, regarde « tous les hommes de la terre comme ses fils, au moins par droit et par destination ». Comment, dès lors, ne serions-nous pas, nous « dissidents », en droit de penser que Pie XII n'est pas opposé, en principe, à un fraternel examen théologique de ce qui sépare les confessions chrétiennes aussi bien que de ce qui les unit ?

En attendant, toute la chrétienté évangélique salue, depuis plusieurs années, avec une confiante espérance, les signes de plus en plus manifestes d'un autre retour, dont ne parle pas le radiomessage, du retour d'innombrables catholiques à l'étude, à la méditation, à l'amour des Saintes Ecritures. Fait immense, dont aucune parole ni aucun silence ne sauraient minimiser l'importance ou limiter la fécondité. Car c'est sur la voie de la fidélité à la Révélation donnée dans la Bible, trésor commun des catholiques, des orthodoxes et des protestants, que se préparera, pour le jour et de la manière que voudra la grâce de Dieu, le retour de tous les chrétiens à l'unité du Corps du Christ.

Le retour à l'unité

Sous le titre « Protestanti », Il Quotidiano (1), journal catholique de Rome, publiait ces réflexions de CARLO ADAMI *(2), suggérées par l'article qu'on vient de lire de M. le pasteur Marc Boegner :*

Le pasteur Marc Boegner, président de la Fédération protestante de France, répond, dans les colonnes du *Figaro*, au radiomessage de Noël de Pie XII. Sa réponse est une réaction instinctive à l'appel au grand retour, lancé par le Pontife romain.

« Nul ne sera surpris que le « dissident » que je suis se soit arrêté avec une attention particulière devant une invitation qui veut l'atteindre au plus profond de son cœur. »

Quel est l'état d'âme de l'illustre membre de l'Institut ?

Brièvement, mais avec une grande clarté, il expose sa propre attitude intérieure, qui nous semble toute résumée dans ces paroles : « ... Si les réformateurs du XVIe siècle se sont vus dans l'obligation de rompre avec l'Eglise romaine ou d'accepter qu'elle les excommunie, c'est avant tout parce qu'ils ont voulu être fidèles à une exigence de vérité. Et ni les décrets de Trente ni la définition du dogme de l'Immaculée-Conception et de l'infaillibilité pontificale n'ont allégé cette exigence, dont le poids s'alourdit encore si, comme on le donne à entendre, un nouveau dogme marial devait être prochainement promulgué... »

Et alors, comment est possible le grand retour ? Pour l'obtenir, elles ne sauraient suffire les « tendres » exhortations ni la nécessité « d'opposer un front chrétien commun au front unique : athéisme militant ». Il semblerait donc qu'il s'agisse d'une « fin de non recevoir », et la chose n'a rien de bien étonnant, car, du chef d'une grande organisation protestante, on ne pourrait attendre autre chose. Cependant, la position du pasteur Bœgner, en définitive, n'est pas rigide ; il propose un « fraternel examen théologique » entre des catholiques autorisés de l'Eglise romaine et des théologiens d'autres confessions, « en vue d'une confrontation doctrinale, engagée et poursuivie dans le respect, dans l'amour et dans l'intercession réciproques »...

En substance, le représentant le plus qualifié du protestantisme français propose une « convergence » impossible, tant pour des motifs de nature doctrinale que pour des raisons de caractère pratique. Il revient en d'autres termes sur les positions affirmées par le *Times* dans la discussion dont nous nous sommes occupés il y a peu de temps.

Le message de Noël de Pie XII est postérieur à cette discussion, et rien n'empêche de croire que, d'une certaine manière, ce soit une réponse ; l'Eglise attend avec un cœur maternel, sur les positions de la vérité dont, en vertu d'un mandat divin, elle est la tutrice. Aucune prétendue nécessité ne peut l'éloigner de ces positions, lesquelles sont obligatoires pour l'Eglise elle-même, avant de l'être pour les autres. C'est pourquoi, supposer que le Pape puisse autoriser des expériences, qui ne pourraient qu'ouvrir la voie à un syncrétisme chrétien, à une espèce d'assemblée spirituelle, délibérante à la majorité des voix, signifie non seulement méconnaître le fondement théologique et dogmatique de l'Eglise catholique, mais encore la logique interne qui doit l'inspirer.

Les précisions dogmatiques survenues dans la période qui suivit le Concile de Trente, ne sont pas des rétorsions de polémique ; elles représentent des développements logiques de prémisses existant dans le christianisme depuis sa première affirmation. Dans ces conditions, le Pape ne peut offrir aux dissidents que la tendresse et la prière. Et si la noblesse de l'offre n'est pas comprise et n'inspire pas, peut-être, des pensées tout à fait exemptes d'intentions ironiques, le tort ne lui en est certainement pas imputable.

L'autre difficulté, de caractère pratique, est celle-ci : le pasteur Bœgner parle d'une sorte de conférence théologique entre catholiques et protestants. Mais quelles sont les positions unitaires, théologiques et morales des « réformés » ?

Les protestants existent, mais le protestantisme est une attitude mentale qui admet les expériences les plus contraires. Or, jamais plus qu'en ce moment, il n'a été clair que pour exister réellement est indispensable un patrimoine doctrinal et moral inaliénable, qu'on ne peut risquer à un jeu de dés et qui permet à l'homme de suivre, avec la lumière de la grâce, une vie individuelle, laquelle le mène au salut.

La présence dans le monde actuel d'une nouvelle grande hérésie idéalement définie sous le nom de « morale » déterminée, conseille non pas — comme semble le supposer avec le *Times* le pasteur Bœgner — un compromis, mais la défense, avec une énergie renouvelée, de l'intégrité de la foi catholique.

Les protestants pourraient apporter une contribution fraternelle à notre lutte, sinon par le retour, que seule la lumière de la grâce peut déterminer, du moins par la compréhension. Hier, une information d'agence annonçait qu'un ministre presbytérien avait adressé une sorte d'*ultimatum* : ou bien, dans notre pays, cessera la « persécution

(1) *Il Quotidiano* du 15. 1. 50.
(2) Traduit de l'italien par J. THOMAS-D'HOSTE.

contre les protestants », ou bien les « protestants américains déclareront la guerre au gouvernement italien » (1).

Le « ministre », qui aurait prononcé ces paroles, au dire de l'*A. P.*, aurait été conseiller pour les affaires italiennes durant l'occupation américaine et aurait contribué à « rédiger les articles de la Constitution italienne, qui garantissent la liberté de religion ». La nouvelle ne fera pas plaisir à nos constituants, lesquels s'imaginaient avoir doté eux-mêmes le pays de sa loi fondamentale. Mais nous ne voulons pas nous occuper de questions constitutionnelles. Il nous suffit de dire qu'en Italie, la liberté de religion n'est refusée à personne ; ce qu'on demande, c'est que les « missionnaires » de l' « Eglise du Christ » ou d'autres sectes, qui spéculent sur la misère ou sur l'ignorance d'un grand nombre, s'abstiennent d'offenser la foi des Italiens.

La prédication de ces « missionnaires » n'est pas *pour* réaliser quelque chose, mais uniquement pour parler *contre* l'Eglise catholique en termes blasphématoires, que l'ignorance elle-même ne saurait excuser et qui, en tout cas, offensent la conscience catholique.

(1) La revue américaine *Time* (23. 1. 50, p. 38) a fait allusion à cette agitation protestante aux environs de Rome. A Frescati, un pasteur protestant évangéliste (une des sectes que compte les *Churches of Christ,* qui groupent en tout 700 000 adhérents, surtout au Texas) avait établi un orphelinat qu'on lui ordonna de fermer. Il en appela à l'ambassadeur des Etats-Unis, James Dunn. A Dallas, 800 de ses coreligionnaires envoyèrent un télégramme à M. Dean Acheson. Un congressman, Ed. Gosset, avec une délégation, vint même demander au secrétaire d'Etat de couper les vivres à l'Italie si le gouvernement italien maintenait l'exclusive ! (*N. D. L. R.*)

A ce sujet, l'*Osservatore Romano* donnait bien des nouvelles fort intéressantes : aux environs mêmes de Rome, les « missionnaires » déploient une activité qui revêt désormais un caractère, non plus religieux, mais uniquement communiste (1). Ce fait explique les tendresses accrues de la presse d'opposition pour la « liberté religieuse ».

Tout cela est rappelé quand on demande aux catholiques une action nécessaire pour combattre le communisme. Quant à nous, nous n'éprouvons qu'un seul besoin : défendre contre quiconque notre foi, laquelle est pour nous lumière de vérité et norme de vie ; pour tous, garantie de liberté. En fait au moins, les protestants s'allient-ils aux communistes pour défendre la liberté soviétique, hongroise, roumaine et d'autres pays ? Il serait intéressant de le savoir.

Nous ne forçons personne à entrer dans le catholicisme et nous respectons tout le monde, tant qu'on nous respecte. Mais nous avons le droit de demander qu'on nous laisse défendre notre foi sans nous offenser, sans rendre plus compliquée la lutte que nous soutenons pour notre liberté et pour celle d'autrui.

CARLO ADAMI.

(1) Certains catholiques peu éclairés et qui avaient adhéré au parti communiste, mis en demeure de quitter le parti par le récent décret du Saint-Office, ont trouvé à cette occasion un très large accueil dans les groupes protestants sans avoir à rompre avec le parti communiste. L'hebdomadaire américain *Time* (23. 1. 50, p. 38) parle d'environ 250 communistes « convertis » au protestantisme de cette façon. (*N. D. L. R.*)

La Semaine de l'unité chrétienne

Le Monde *du* 18. 1. 50 *présentait en ces termes ce qu'il intitulait un « Dialogue œcuménique » :*

Les confessions chrétiennes prennent de plus en plus conscience des responsabilités de toute la chrétienté devant le problème de l'unité. Les réunions interconfessionnelles, tenues en plein accord avec la hiérarchie, n'ont jamais été plus fréquentes ni plus suivies, et les grandes Conférences œcuméniques ont montré que l'union des Eglises répondait à un profond besoin spirituel du monde chrétien contemporain.

Au moment où se prépare, du 18 au 25 janvier, la manifestation de la « Semaine de l'unité chrétienne », nous présentons à nos lecteurs, sous forme de diptyque et consacrés à la même cause, deux articles de représentants de deux confessions chrétiennes :

Ce dialogue débutait par cet article de M. Roger Mehl, professeur à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg, sous le titre :

Perspectives protestantes sur l'unité de l'Eglise

Il est paradoxal que des catholiques et des protestants s'unissent aujourd'hui pour prier ensemble pour l'unité. Nous essayerons de montrer que ce paradoxe est bien celui de la foi.

La vie du protestantisme est tout entière dominée et éclairée par la Conférence œcuménique d'Amsterdam (1948) (1). Ce n'est pas qu'Amsterdam représente une nouveauté absolue ; cette rencontre de toutes les branches de la chrétienté non romaine s'insère dans une longue tradition, jalonnée par les noms de Stockholm et de Lausanne, d'Oxford et d'Edimbourg. Mais Amsterdam fut la rencontre non de personnalités du monde théologique, mais de délégués responsables d'Eglises qui, pleinement autorisés par leurs dénominations, ont constitué le Conseil œcuménique des Eglises. Et la création de ce Conseil signifie surtout et d'abord la volonté clairement affirmée des orthodoxes, des anglicans, des protestants de *demeurer ensemble.*

C'est pourquoi notre joie est profonde ; non pas que nous ayons conscience d'avoir remporté une victoire (il n'est rien de plus dangereux que les victoires chrétiennes !), mais parce que nous pensons qu'à Amsterdam il a été donné aux Eglises réunies... de se montrer obéissantes. Ne nous imaginons pas qu'il ait été facile à ces Eglises de réaliser cette obéissance. Si elles avaient eu à *créer* l'unité, elles n'y seraient sans doute pas parvenues. C'est seulement la certitude que cette unité existait malgré leurs divisions, la certitude chantée par la primitive Eglise : « Il y a un seul corps et un seul esprit, et, de même, une seule espérance... Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême ; il y a un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, et parmi tous, et en tous » ; c'est cette certitude-là qui les a contraintes à l'obéissance, alors que de graves divergences *continuent* à les séparer : pas d'accord sur la

(1) *La D. C.* du 24. 4. 49 (col. 542), du 22. 5. 49 (col 665) et du 5. 6. 49 (col. 735), a publié une longue étude sur cette conférence œcuménique d'Amsterdam. (*N. D. L. R.*)

nature du sacrement, pas d'accord sur la notion du ministère, pas d'accord, enfin, sur la nature de l'Eglise.

***

Que ceux qui ont pu être inquiets à propos de la formation du Conseil œcuménique des Eglises se rassurent donc : le Conseil n'est pas une super-Eglise, il n'est pas non plus une réplique de Rome. Il ne signifie même pas qu'un pouvoir ecclésiastique se soit constitué qui pourra donner aux branches non romaines de la chrétienté une ligne politique commune, et peut-être aligner cette politique sur celle de Rome. Tant pis pour ceux qui seront déçus. Mais nous croyons fermement que pour la chrétienté surtout est vrai le mot de Pierre-Emmanuel : « L'anticommunisme n'est pas une cause. » Quelle que puisse être notre hostilité à l'égard du communisme et de toutes les formes de religions séculières, nous refuserions une unité qui aurait pour fondement, ou même seulement parmi ses fondements, l'anticommunisme. Le Conseil œcuménique signifie seulement que, conscients de l'unité qui nous est donnée dans et par le Seigneur, qu'ensemble nous invoquons dans la diversité de nos pratiques, de nos liturgies et de nos piétés, nous ne pouvons pas faire autrement que de rester ensemble pour essayer de rendre visible cette unité.

Voyons-nous dès à présent les voies qui nous conduiront à cette unité ? Ici, il faut répondre à la fois non et oui. Non, si nous pensons à l'état actuel des discussions dogmatiques. Car, jusqu'à présent, le Comité théologique du Conseil œcuménique (« Foi et Constitution ») n'a, le plus souvent, réussi qu'à formuler avec précision les véritables points contestés. Mais si nous pouvons répondre aussi un oui énergique, un oui qui, du côté protestant en tout cas, est un *oui* très énergique, c'est qu'Amsterdam prouve que les Eglises ont accepté pour elles-mêmes, et non pas simplement pour les païens et pour les tièdes, la nécessité de la repentance.

Ce qui est demandé aux Eglises unies, dans le Conseil œcuménique, ce n'est pas seulement qu'elles se repentent de toutes leurs fautes, de tous les manques de charité qui ont envenimé leurs divisions ; c'est qu'elles acceptent de faire porter leur repentance sur leur forme d'existence actuelle, c'est qu'elles acceptent de remettre en question, les unes en présence des autres, la notion même qu'elles ont d'elles-mêmes, c'est qu'elles acceptent de poser la question de leur fidélité essentielle.

Sommes-nous fidèles à l'égard de la Révélation, dans notre façon de concevoir le ministère de notre Eglise, dans notre façon de situer l'Eglise, par rapport au royaume de Dieu, dans notre conception de la « prêtrise », etc. ? Les protestants pensent que l'Eglise n'est pas une substance qui, tel un métal précieux, ne risquerait jamais de perdre sa nature ou de s'altérer. Pour qu'il y ait Eglise, il faut que la parole de Dieu soit annoncée avec exactitude et que les sacrements soient correctement administrés. Là où ces conditions ne sont pas remplies, l'Eglise disparaît. C'est pourquoi, toujours à nouveau, il faut que l'Eglise accepte de mesurer sa réalité présente à ces deux critères, qu'elle accepte d'être mise en jugement. C'est ce consentement même qui est le nerf de l'œcuménisme et le gage de tout progrès. Aussi ne peut-on attendre du Conseil œcuménique qu'il promulgue ou formule un dogme ou une ecclésiologie. Il ne remplira vraiment sa tâche que si toujours, à nouveau, il appelle les Eglises qui le constituent à cet examen et à cette repentance.

***

L'évolution qui a conduit la chrétienté non romaine à la création du Conseil œcuménique des Eglises ne l'a pas rapprochée de l'Eglise de Rome. Nous n'avons ni à nous étonner ni à nous scandaliser de l'absence de Rome à Amsterdam, puisque, nous le savons, la doctrine de l'Eglise ne saurait être remise en question par le catholicisme. Nous savons aussi que sur le plan doctrinal, Rome pense ne pas avoir à faire de mouvements de repentance, mais seulement ce mouvement ou ce développement qui tend à expliciter les dogmes existants, et qui va peut-être conduire le Vatican à proclamer le dogme de l'Assomption de Marie. Les Eglises du Conseil œcuménique et l'Eglise romaine suivent donc des mouvements diamétralement opposés. A vues humaines, il y a peu de chances qu'elles se rencontrent. Il faut constater le fait avec loyauté.

« A quoi bon cette semaine de prière pour l'unité » ? pourrions-nous être tentés de nous dire alors. Bien sûr, nous savons que la communion fraternelle la plus entière est possible avec les catholiques que nous y rencontrons. Mais si, en même temps, nos Eglises respectives suivent, sur le plan doctrinal, des chemins inverses, pourquoi persévérer ? Puissions-nous être gardés les uns et les autres d'un tel scepticisme ! Car ce scepticisme représente vraiment la défaite de notre foi. Nous avons reçu les uns et les autres cette assurance que ce que nous demanderons au nom du Christ nous sera accordé. Avons-nous besoin d'une autre garantie pour prier ? Faut-il encore que nous nous y sentions encouragés par des lignes d'évolution historique convergentes ? A vrai dire, nous sommes ici devant une exigence de la foi définie dans toute sa pureté. Celui qui voudra prier pour l'unité sera obligé de confesser : *Credo quia absurdum.* Le paradoxe de la prière pour l'unité, c'est qu'elle nous est demandée au moment où les difficultés dogmatiques nous paraissent plus insurmontables que jamais, au moment où nous cernons de près les vraies difficultés et où nous butons sur l'obstacle, qui paraît absolu.

Nous savons qu'il y aura une solution ; il est impossible que le nom du même Seigneur soit invoqué en vain. Mais nous ignorons absolument quelle sera cette solution. Acceptons donc de vivre ensemble ce temps de grâce, ce temps de la prière dans l'obscurité.

Roger Mehl,
professeur à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg.

M. Maurice Nédoncelle, professeur à la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg, à côté de l'article ci-dessus, exposait le problème de l'unité chrétienne sous le titre :

La chrétienté déchirée et l'idéal catholique

Toute conscience catholique a — ou devrait avoir — des perspectives universelles. Les Grecs appelaient *oikouméné* la terre habitable. Parler d'un œcuménisme catholique est donc, à tous égards, une redondance. D'instinct, un fidèle de l'Eglise romaine ne se croit-il pas en communion avec tous les temps et tout l'espace ? Cette attitude, s'il veut bien y réfléchir, exige une prodigieuse absence de mesquinerie, sinon il faudrait bien y voir une forte dose de présomption. Quand l'Ecriture dit que Dieu veut sauver tous les hommes, quand saint Augustin ajoute que l'Eglise fondée par Jésus-Christ commence avec le juste Abel et s'étend jusqu'à la fin du monde, ces affirmations ne sont pas de tout repos : elles supposent que nous sommes prêts à une réforme incessante de notre égoïsme intellectuel et de nos tendances départementales. Mais l'universalisme est si évidemment notre vocation que nous ne songeons jamais à le mettre en doute. C'est pourquoi encore nous avons une telle confiance dans le caractère compréhensif de notre foi. Les hérésies, à nos yeux, ne sont que des dogmes détachés de leurs voisins et devenus fous. Nous ne donnerions pas cher

d'une synthèse dogmatique qui ne rendrait pas justice à l'âme de vérité, dont toute erreur est empreinte. L'orthodoxie n'est pas pour nous un rempart humain : c'est le rythme d'ensemble et l'équilibre même de la Révélation que l'Eglise reçoit de Dieu et laisse s'expliciter en elle.

⁂

Il s'en faut que cette sécurité étonnante du catholique soit sans douleur. Car il en résulte tout de suite une conséquence assez mortifiante : c'est que Rome n'a pas voulu s'asseoir à la table ronde des grands Conseils œcuméniques, que ce fût à Stockholm ou à Edimbourg, ou même, plus récemment, à Amsterdam, dont l'atmosphère était assez différente. Rome garde, en effet, le foyer que d'autres ont quitté. Pourquoi, naguère, sont-ils partis ? C'est une autre question. Mais, responsable ou non de leur départ dans le passé, notre Eglise ne peut prendre leur méthode à son compte, même si elle se réjouit des conversations qu'ils renouent entre eux. En agissant d'une autre manière, non seulement elle perdrait son prestige, ce qui, spirituellement, n'a peut-être pas d'importance, mais elle se sentirait à la fois coupable et absurde, ce qui est beaucoup plus grave. La voilà donc dans la situation paradoxale d'être à part, sous peine de n'être rien parce qu'elle est tout...

⁂

Je dis que cette destinée est tragique, car elle ne dispense pas de voir la division séculaire qui afflige la chrétienté et la marée montante d'une irréligion qui profite de nos discordes. Pouvons-nous assister immobiles à un spectacle qui nous condamne tous ? Non, certes, et bien des catholiques ont tenté, depuis la Réforme, de surmonter les causes de division, d'établir des dialogues privés, de revivifier la théologie ou d'édifier l'ecclésiologie. Mais la poursuite de ces efforts a elle-même de quoi nous accabler, puisqu'elle est restée apparemment inefficace. Pour ne citer qu'un exemple, nous trouvons dans le XVIIe siècle anglais une foule de projets de réunion qui dorment à jamais sur les rayons du British Museum ou de la Bibliothèque bodléienne : les *Catholick Theses*, de Woodhead, un ami de la tradition ; l'*Eirenikon*, de Bassett, qui n'est pas si loin des conversations de Malines ; le *Catholico-Romanus pacificus*, de John Barnes, qui se laisse emporter vers les synthèses les plus audacieuses... Ces écrits, et j'en passe, furent célèbres en leur temps. Tout le monde les ignore aujourd'hui. C'est pourquoi, sans doute, certains sont prêts à les recommencer. Serions-nous de nouveaux Sisyphes ? Et quand même les obstacles dogmatiques seraient renversés, il resterait à vaincre ceux de la sensibilité religieuse. Quelle Eglise sacrifiera ses habitudes de piété ? La nôtre ou celles de réformateurs ? Pourtant, si aucun sacrifice de ce genre n'est accompli, y aura-t-il une réunion ?

⁂

La série de nos impuissances, catholiques ou protestantes, est longue. Humainement, la cause œcuménique est désespérée. Mais c'est peut-être le diable qui nous souffle ces jugements-là à l'oreille ou, du moins, qui se complaît à nous les répéter, afin de nous en faire oublier d'autres. Sous la monotonie extérieure des échecs, il ne faudrait tout de même pas nier que des changements s'accomplissent en profondeur. Nous apprenons à nous mieux connaître, et la montagne des préjugés qui obstruaient la route est en train de fondre à une vitesse accélérée. C'est une modification psychologique et morale qui est de taille. Elle n'est pas la seule. Jusqu'à présent, les ruptures de la chrétienté ont été liées aux rivalités des nations ou aux isolements géographiques qui en résultaient. Or, la confusion de la politique et de la religion, ou même certaines solidarités de la vie économique et de la vie spirituelle, sont de plus en plus intolérables à la conscience chrétienne. Voilà qui autorise bien des espoirs. Enfin, le brassage des populations dû à la guerre, et qui a déversé sur l'Allemagne plusieurs millions de personnes déplacées, oblige à mieux scruter les conditions sociales de l'assentiment religieux. Il arrive, en effet, qu'en changeant de milieu, les individus se mettent à changer de confession : on se demande dès lors ce qu'ils comprenaient en réalité sous les formules dogmatiques que leur présentait leur groupe. Par suite, les catholiques d'outre-Rhin sont en train de constituer une section sociologique de la théologie, qui est l'un des signes de l'approfondissement personnel auquel est vouée la religion à notre époque. Le problème de l'union des Eglises ne peut que gagner à ces travaux. Ils sont vraiment neufs, d'autant plus qu'ils comportent l'étude concrète des relations morales entre les collectivités religieuses.

⁂

Et cependant, la plus grande espérance œcuménique n'est pas dans la pression des événements ni dans la réflexion des théologiens, mais dans l'amour que les chrétiens porteront à leur Maître. La perfection de l'amour implique l'exactitude de la connaissance. Or, la grâce d'aimer le Christ, nous n'en pouvons douter, est impartie à ceux qui se réclament de son nom et qui, le plus souvent, ont été signés de son baptême. S'ils la reçoivent avec pureté, ne finiront-ils pas par dégager de leur spiritualité approfondie la vérité de Dieu ? C'est pourquoi l'âme de l'œcuménisme authentique est faite de prière et de souffrances, ces deux expressions fondamentales de l'amour de Dieu. Il n'est pas possible, dira-t-on, aux catholiques et aux réformés de prier ensemble, puisque leurs idéologies diffèrent. C'est déjà beaucoup, répondrons-nous, qu'ils soient des suppliants parallèles et que, d'un commun accord, ils participent, toujours plus nombreux, à une octave de prières pour l'unité. Il y a, dans ce besoin spirituel du monde contemporain, une vague de fond qui se préparait de longue date et que rien ne peut plus arrêter. Quant à la souffrance d'être séparés, personne ne peut faire qu'elle ne nous soit, hélas ! commune. Elle ne sera jamais trop vive ni trop unanime, puisque à ce prix seulement elle est féconde. La joie de la Pentecôte ne vient jamais qu'après un désespoir de Vendredi-Saint.

MAURICE NÉDONCELLE,
professeur à la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg.

L'union des Églises et l'avenir du monde

Sous ce titre, l'aube *du* 23. 1. 50 *reprenait le dialogue par cet article du* R. P. JEAN DANIÉLOU, S. J., *rédacteur aux* Etudes :

Pour la plupart d'entre nous, la question de l'union des Eglises est une question parmi d'autres, importante, certes, mais qui ne semble pas d'une actualité particulière. L'habitude s'est prise de voir les chrétiens divisés entre catholiques, protestants

et orthodoxes, si bien qu'on a fini par ne plus s'en étonner et par considérer cette situation comme normale. Et la pensée qu'il pourrait cesser un jour d'en être ainsi n'effleure même pas les esprits.

C'est cette mentalité qu'il faut faire sauter, ce sommeil qu'il faut secouer. La division entre les chrétiens est quelque chose dont on ne peut pas prendre son parti, qui reste un scandale permanent et une blessure ouverte dans le Corps du Christ. Cette division n'a aucune raison de s'éterniser et il faut dire, qu'en fait, elle a perdu une grande part de sa raison d'être. Et, enfin, loin d'être une question inactuelle, elle est la réponse que le monde aujourd'hui attend et qui peut le sauver.

Elle est un scandale parce que l'unité est le signe que le Christ avait donné à son Eglise. Or, si la séparation n'empêche pas l'unité d'exister, si l'Eglise reste unique, le fait que beaucoup en soient séparés jette sur cette unité une grande ombre. Elle est un scandale, parce qu'elle a sa source dans le péché, dans l'impuissance à surmonter les particularismes et les égoïsmes culturels, pour ce qui est du schisme entre orthodoxes et catholiques : dans les désordres et les abus qui affectaient l'Eglise au XVI[e] siècle et dans la dégradation d'une protestation légitime en un protestantisme illégitime, pour ce qui est de la séparation entre protestants et catholiques (1).

La division par ailleurs n'a aucune raison de s'éterniser. Et ici il faut affirmer plus qu'on ne le fait combien les rapprochements sont réels — et non seulement sur le plan social, mais sur le plan doctrinal. Le pasteur Boegner se réjouissait récemment de voir les catholiques revenir à la Bible. Et c'est là, en effet, un immense événement et qui constitue une étape capitale vers le rapprochement. Mais, à l'en croire, c'est l'Eglise catholique seule qui serait ainsi en marche et dont le protestantisme attendait la conversion.

Or, ceci n'est pas exact. Car, en face de la démarche catholique, il y a une démarche protestante, et qui, elle aussi, constitue une étape décisive vers le rapprochement. C'est la redécouverte, par le protestantisme, de l'Eglise, avec tous ses caractères : autorité, sacrements, magistère. L'opposition n'est plus entre Ecriture et tradition, entre libre examen et autorité doctrinale : elle est entre deux conceptions de la tradition, entre deux conceptions de l'autorité, ce qui représente déjà une immense différence. Ceci, M. le pasteur Boegner, pourquoi ne l'avoir pas dit ?

Enfin l'unité est la réponse que le monde attend aujourd'hui. Je ne parle pas seulement du scandale que présente la division entre des chrétiens en présence des pays athées ou païens. Je dis que cette division porte pour une grande part la responsabilité de la division actuelle du monde entre deux grands blocs antagonistes. Cette division n'aurait jamais pu exister à ce degré, si l'appartenance à une Eglise *une* lui avait opposé sa force de résistance spirituelle. Si donc les chrétiens sont en partie responsables d'avoir laissé se creuser cet abîme, n'est-ce pas à eux qu'il est premièrement demandé de faire ce qui dépend d'eux pour le combler ?

Or, cet effort, personne ne le fait sérieusement. Il y a autour de l'union des Eglises une atmosphère de silence — et il y a entre toutes les confessions je ne sais quelle complicité à l'entretenir. Et la raison en est bien claire : c'est qu'un effort vers l'union demanderait à toutes des décisions d'ordre divers, d'ailleurs, et que toutes ont peur de regarder ces décisions en face.

Beaucoup de protestants et d'orthodoxes savent très bien, au fond d'eux-mêmes, que rien de décisif, rien qui porte sur la substance de la foi, ne les sépare en réalité des catholiques. Mais ils raidissent leurs positions de peur d'être entraînés plus loin qu'ils ne voudraient aller. Beaucoup de catholiques savent très bien qu'il y a des réformes à opérer dans l'Eglise pour dégager la vérité dogmatique du primat romain de tous les résidus d'impérialisme latin, si l'on veut que Rome soit réellement, ainsi que la définit Pie XII dans son message de Noël, « la patrie de tous, *sans privilèges de race* ou de caste ». Mais ils n'ont ni l'audace de le dire ni le courage de le faire.

Ces atermoiements ne devraient plus être de mise. Ah ! si, avant l'immense appel qui monte de l'humanité malheureuse et déchirée et pour qui l'unité chrétienne serait un si prodigieux bienfait, devant le jugement de Dieu qui vient, les ressentiments, les réflexes de défense, les inerties pouvaient enfin céder ! Et ceci, non dans un fallacieux élan sentimental, mais dans une plus rigoureuse obéissance aux exigences de la vérité. L'union des Eglises est aujourd'hui entrée dans une phase décisive. Il faut que chaque chrétien ressente cette responsabilité et son urgence.

(1) Voir KARL ADAM, *Vers l'unité chrétienne*, Aubier, 1949.

La Semaine de l'unité chrétienne annonce la vraie « Ecclesia sancta » de l'avenir

Le pasteur EMMANUEL LA GRAVIÈRE, *dans* l'aube *du 24. 1. 50, dégageait ainsi de son côté ce qu'il estime les leçons de la Semaine de l'unité chrétienne.*

Depuis plusieurs années déjà, et en plusieurs pays, des chrétiens appartenant aux différentes confessions — catholiques, protestants, orthodoxes — accomplissent, dans le cours du mois de janvier, un effort mutuel d'intercession pour l'unité chrétienne. Disciples d'un Maître qui enseigna et vécut l'amour sans condition et demanda, en une ultime prière, la parfaite unité des siens, ils considèrent, quel que soit le nom qu'ils ajoutent à celui de *chrétien*, pour marquer leur appartenance, qu'ils ont tous leurs responsabilités dans le maintien d'oppositions séculaires. Au delà de leurs préoccupations confessionnelles et de leurs vues particulières sur la nature et les voies de l'unité, ils veulent, dans la nostalgie de la famille unie, dans l'angoisse des scandaleuses divisions et dans l'espérance de l'unité finale, en même temps et huit jours durant, rassembler leurs prières en une seule : « Que *tous* soient *un.* »

Cette grande et nécessaire entreprise revêt, cette fois-ci, un caractère plus solennel encore. A l'occasion de l'Année jubilaire, inaugurée par l'ouverture de la Porte sainte, le Pape vient, en effet, d'adresser aux fidèles de Jésus-Christ séparés de la communauté catholique une invitation nouvelle, « plus chaude et plus paternelle, à revenir à la maison ».

Poignante adjuration !

Dans *Témoignage Chrétien* du 20 janvier, le P. Yves Congar, O. P., exprime « tout à la fois une vive émotion et une pointe de découragement » à la lecture du message de Pie XII. « Apôtres, apologistes, déclare-t-il, nous savons bien qu'il ne suffit pas d'appeler à la foi les incroyants, de leur vanter les joies de l'âme fidèle, pour qu'ils acceptent de se rendre... »

Qu'il me permette de lui dire respectueusement que s'il n'était question que « d'appeler à la foi les incroyants » (ce qui, j'en conviens, ne suffirait pas), une grande partie de l'entreprise serait accomplie depuis longtemps. Car, j'en suis certain, l'acte de foi est à l'origine de la démarche déjà faite

par ceux que le P. Congar appelle par erreur « les incroyants ». Sinon, le reste serait vain...

Le reste ? Ici, j'éprouve moi aussi une « pointe de découragement », à tout le moins une certaine perplexité. Avec une autorité qui me manque, des théologiens affirment, en effet, que les barrières d'ordre dogmatique et ecclésiastique qui séparent les Eglises demeurent infranchissables. De quoi sont-elles faites, ces barrières ? Il y a, d'abord, les préjugés accumulés, les tenaces rancunes qui, en certaines régions, survivent de manière affligeante ; les « complexes », dont des siècles de luttes et de persécutions ont accentué les traces. Il y a aussi les terminologies, les formes de piété, les liturgies, les traditions auxquelles l'âme religieuse, quelle que soit son appartenance, porte toujours un attachement très fort. Il y a surtout les convictions profondes et vécues, qui constituent non plus l'acte de foi, mais son articulation et sa condition même. Il y a encore les exigences de la fidélité à la vérité et aux valeurs reçues, et celles de la fermeté — on dira peut-être : de l'orgueil, — que les plus nobles et les plus émouvants appels (s'ils ne sont que cela) ne pourraient vaincre, car la contrainte n'y a pas réussi. Il y a enfin le refus, l'impossibilité de régler cette immense affaire dans la confusion, hors du cadre de ce qui est *actuellement* possible, vrai et conforme à une volonté qui nous dépasse.

C'est pourquoi le P. Congar, encore, parlant d'expérience — lui qui a eu des contacts personnels avec le protestantisme, — peut dire qu' « un long processus historique de clarification, de maturation, d'apaisement, paraît indispensable pour qu'une chose aujourd'hui impossible devienne, s'il plaît à Dieu, possible, puis effective ».

Il convient d'autant plus d'affirmer que l'unité chrétienne, pour inaccessible qu'elle apparaisse aujourd'hui, représente cependant pour toutes les Eglises l'entreprise la plus urgente.

Qu'on ne dise surtout plus (cela a été dit...) que les chrétiens doivent s'unir en face du communisme. Piètre unité chrétienne, en effet, que celle qui aurait l'anticommunisme pour fondement ! Chrétien misérable et inconscient, celui qui n'entendrait pas, chaque jour et à chaque heure, dans son for intérieur, une cloche pathétique sonner le grand rassemblement de toutes les Eglises et de toutes les spiritualités !

Que sera donc la solution ? Quand interviendra-t-elle ? Nous l'ignorons complètement.

Quelque opinion qu'on ait adoptée, personnellement, au sujet de la crise à la fois tragique et sublime de la Réformation, il est difficile de s'en consoler, impossible de rester indifférent devant la déchirure qui disjoint la « robe sans couture ».

Aussi, je salue la Semaine de l'unité chrétienne comme l'annonce d'un esprit nouveau, d'une authentique « union sacrée », d'une préparation de la vraie *Sancta Ecclesia* de l'avenir, celle qui sera le noyau autour duquel se construira peu à peu la famille des peuples pacifiés.

Les chrétiens de différentes dénominations n'ont pas à attendre que les autorités théologiques et ecclésiastiques aient annoncé que la solution est en vue, pour *croire* qu'elle est possible et nécessaire. Sur le plan de la vie sociale et civique, sur celui du service de l'humanité, de la lutte pour la justice, pour la vérité, pour la fraternité, l'unité est déjà accomplie entre les disciples de Celui qui a apporté au monde les paroles impérissables de l'espérance, de l'amour et de la vie.

EMMANUEL LA GRAVIÈRE.

Conclusion : prière et charité

La cause de l'unité, malgré toutes les difficultés qu'elle peut rencontrer, semble donc trouver ces temps derniers un terrain moins ingrat et comme une atmosphère de bonne volonté (1), *et, autant que l'homme peut en juger, la grâce de Dieu — car sans Dieu rien en ce domaine ne se peut faire — voit diminuer bien des obstacles accumulés par nos faiblesses. Il est certain que l'unité de l'Eglise romaine fait bien envie à ceux qui l'ignorent* (2). *Mais malgré ces perspectives meilleures, ne faut-il pas, avec* Témoignage Chrétien (3), *constater à la suite de tous les articles qui précèdent :*

Un long processus historique de clarification, de maturation, d'apaisement paraît indispensable pour qu'une chose, aujourd'hui impossible, devienne, s'il plaît à Dieu, possible, puis effective.

Il nous faut donc travailler, et si le but implique les moyens, nous ne saurions nous dispenser de mettre tout en œuvre, dans le cadre de ce qui est possible — c'est-à-dire de ce qui répond à la vérité et aussi de ce qui est autorisé, — pour servir et hâter le processus historique de rapprochement et de clarification déjà si franchement ébauché, dans des conditions où la bénédiction de Dieu apparaît à l'évidence.

Nous qui ne sommes pas au terme, au point de lumière où tout apparaît simple, mais aux prises, dans la plaine, avec tout ce qu'il y a de ronces, de fondrières, d'abîmes et d'impasses, nous ressentons l'appel éloquent du Saint-Père comme une invitation à travailler, à faire de la lumière dans les taillis, à combler les fossés, à rectifier les routes.

Nous conclurons avec le R. P. Charles Boyer, S. J., dans la Croix *du 26. 1. 50 :*

La main du Tout-Puissant apparaît dans les

---

(1) L'archevêque anglican d'York, le Dr Garbett, vient de publier dans son bulletin diocésain, *Diocesan Leaflet*, une importante déclaration sur la position de l'Eglise d'Angleterre, vis-à-vis des tentatives de rapprochement avec les catholiques romains, tentatives qui avaient récemment fait l'objet de longs échanges de correspondance dans les colonnes du *Times*.

Le Dr Garbett déclare notamment : « C'est une cause de joie pour nous de constater que l'amertume qui, naguère encore, obscurcissait nos controverses avec les catholiques romains, a disparu. On ne trouve plus aujourd'hui que quelques controversistes irresponsables, qui, de temps à autre, nuisent à leur cause et à celle du christianisme, en jetant de la boue. Nous avons appris à respecter la foi des catholiques romains et à admirer la constance et le courage avec lesquels tant d'entre eux ont résisté aux attaques du communisme athée. »

Après avoir rendu cet hommage au catholicisme romain, le Dr Garbett s'étend sur les difficultés qui entravent la collaboration même indirecte entre les deux Eglises, en mettant en relief les contrastes de doctrine et de discipline, auxquels se heurte un rapprochement entre l'Eglise anglicane et l'Eglise catholique romaine. (Bulletin *Kipa* [romand], nº 7 du 5. 1. 50.)

Pour ce qui est des Orientaux, cf. *la D. C.* du 11. 9. 49, col. 1193 : *L'Union avec les Orientaux facile ?* par le R. P. MARTIN JUGIE, A. A.

(2) Dans un article récent signé du Dr Wilson, évêque anglican de Chelmsford, et publié dans le journal de l'Eglise d'Angleterre, il est affirmé que « dans les 25 prochaines années l'Eglise romaine est susceptible d'être la plus nombreuse et la plus influente dans ce pays de toutes les confessions chrétiennes ». Pour expliquer ce développement qu'il prévoit du catholicisme en Angleterre, le Dr Wilson donne les raisons que voici : 1º le nombre croissant des conversions et le développement de l'anglo-catholicisme qui contribue beaucoup à favoriser « le point de vue romain » ; 2º le conflit entre le christianisme et l'athéisme communiste favorise le catholicisme parce que la résistance catholique est de beaucoup la plus ferme et la plus courageuse ; 3º l'immigration irlandaise qui a accru considérablement le nombre des catholiques en Angleterre ; 4º la façon extrêmement intelligente dont l'Eglise catholique défend ses écoles, à tel point qu'on peut penser que dans vingt-cinq ans, les seules écoles ne dépendant pas de l'Etat seront les écoles catholiques. (Bulletin *Kipa* [romand], nº 23 du 20. 1. 50.)

(3) *Témoignage chrétien* du 20. 1. 50 : « Pour réunir tous ceux qui sont du Christ dans la maison de lumière », par le R. P. YVES CONGAR, O. P.

profonds changements qui s'opèrent parmi les protestants. Ils ont retrouvé le sens de l'unité et regardent la division des chrétiens comme un scandale. Ils reconnaissent, et M. Boegner autant que personne, que le Christ a voulu son Eglise une, de la véritable unité qui est celle d'une même foi. Ils mettent à la base de leur conseil mondial la croyance à la divinité du Christ.

Comment pourrait-elle, dès lors, leur rester toujours voilée l'évidence de ce simple discours : le Christ a voulu fonder son Eglise une dans la foi ? Puisque le Christ est Dieu, ce qu'il a voulu, il l'a fait ; ni les hommes ni les portes de l'enfer n'ont pu l'empêcher de faire de son Eglise une réalité historique ; et voici que devant nous se trouvent 400 millions de chrétiens unis dans la même foi, et dans une foi qu'ils proclament intangible, et sous un chef dont la succession remonte à celui à qui il fut dit : « Sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise » ; s'ils n'étaient pas l'Eglise du Christ, tout nous tromperait, et la Providence, et le Christ, et l'histoire.

Ou encore, si l'on se met au point de vue de l'œcuménisme, ne doit-on pas faire le raisonnement suivant ? Dans les conditions réelles de l'humanité, il n'existe, en fait, qu'un moyen concevable de voir les chrétiens unis dans une même foi, qui est l'acceptation par les autres chrétiens de la foi catholique. L'Eglise catholique, en effet, ne peut changer, tandis que les autres, comme disait le P. Paul Wattson, peuvent changer, sans contredire leurs principes. Il faut dès lors convenir ou bien que le Christ n'a pas voulu l'unité de ses fidèles, ou qu'il a voulu et qu'il veut pour cette unité le seul moyen qui se manifeste possible.

Mais nous savons bien qu'en pareille matière, la logique seule est impuisante.

Aussi faut-il que de la part des catholiques la prière pour ce grand retour se fasse plus fréquente et plus suppliante. Il faut qu'une volonté de charité et de compréhension mutuelle nous accompagne dans nos relations avec nos frères séparés. C'est Dieu qui leur inspire leurs désirs d'union, et c'est lui aussi qui nous inspire le désir de leur communiquer notre unité. Le dessein de Dieu s'accomplira.

— *Le cardinal Amette, archevêque de Paris.* T. I. Les origines. La formation. Le vicaire général. L'épiscopat à Bayeux, par le chanoine CH. CORDONNIER. — Vol. 14 × 19 cm., 332 pages, 450 francs. Office général du livre, 14 *bis*, rue Jean-Ferrandi, Paris, 1949.

Récemment encore, le rédacteur de l'article *Amette* dans l'encyclopédie *Catholicisme* était obligé de constater que la vie du cardinal Amette, commencée par plusieurs, restait toujours à écrire. Cette lacune est heureusement comblée par le chanoine Cordonnier, à qui nous devons déjà *Mgr Fuzet, archevêque de Rouen* (2 vol., Beauchesne). Trente années se sont écoulées depuis la mort du cardinal Amette. Le recul est suffisant pour permettre une biographie qui soit autre chose qu'un panégyrique ou un recueil d'actes officiels et d'anecdotes. Des contemporains ont disparu, ce qui rend la tâche moins délicate et permet d'être plus complet ; cependant il reste assez de témoins vivants pour apporter des éclaircissements souvent précieux. L'auteur a consulté ces témoins. Les matériaux écrits auxquels il a puisé sont, entre autres, les notes prises par le cardinal Amette au jour le jour, sa correspondance, les travaux préliminaires de Mgr Batiffol et du chanoine Dupin. Nous avons ainsi un récit dont les divers épisodes s'enchaînent et reconstituent de façon suffisante cette grande et noble carrière. Ouvrage documenté, qui se lit avec intérêt, ouvrage objectif, qui n'ignore pas les quelques humaines faiblesses dont même un grand évêque ne saurait être exempt. Les événements et courants auxquels le cardinal Amette a été mêlé ou en face desquels il a dû prendre position, surtout depuis 1885 (lois antireligieuses, ralliement, modernisme, *Sillon*, etc.) font de cette biographie une contribution importante à l'hisoire récente de l'Eglise en France. L'ouvrage est précédé d'une lettre-préface du cardinal Suhard.

Le tome II, qui retracera la vie de l'archevêque de Paris depuis son départ pour la capitale (1906), est attendu pour le mois d'avril.

— *La spiritualité ignatienne.* Textes choisis et présentés par H. PINARD DE LA BOULLAYE, S. J. — Volume 14 × 20 cm., 460 pages, 540 francs. Editions Plon, 8, rue Garancière, Paris, VIe.

La collection dite « La Bibliothèque du chrétien lettré » se propose de mettre à la disposition des lecteurs, sous une forme commode, les textes les plus importants de la littérature mystique, des origines à nos jours, littérature peu familière à la plupart des chrétiens d'aujourd'hui. Les textes, choisis tant pour leur valeur spirituelle que pour leur valeur littéraire, sont présentés et commentés par des auteurs compétents. Ainsi, dans le volume ci-dessus, le R. P. Pinard de la Boullaye, bien connu par ses conférences à Notre-Dame de Paris, ses travaux sur l'histoire des religions, l'ascétisme, etc., a réuni une véritable somme méthodique et critique des meilleurs de tous les auteurs spirituels de la Compagnie de Jésus, avec des notices bio-bibliographiques fort précieuses. La spiritualité ignatienne est la manière personnelle de saint Ignace et de ses disciples de concevoir le service de Dieu et de le réaliser. Où trouver cette spiritualité ? De quelles sources dérive-t-elle ? Quels sont les principes majeurs sur lesquels elle se règle ? Quelles pratiques spéciales recommande-t-elle ? Quels caractères la distinguent ? Que penser de sa valeur ? Le R. P. Pinard élucide toutes ces questions dans la longue préface de son travail. Les textes ignatiens, cités et commentés dans les trois parties de son livre, se groupent autour de ces idées maîtresses : principes et fondements de la sagesse chrétienne ; devoirs (rupture avec le péché, pratique de la loi et de la charité) et moyens (prière, sacrements, examens de conscience, retraites, dévotions) de la vie chrétienne, enfin recherche de la perfection par les voies ordinaires et extraordinaires. Inutile de souligner la richesse de doctrine d'un si magistral ouvrage.

— *La sainte Moscou.* Tableau de la vie religieuse et intellectuelle russe au XIXe siècle, par NICOLAS ARSENIEV. Vol. 14 × 22,5 cm., de la collection « Russie et chrétienté », 152 pages, 7 illustrations hors texte, 280 francs. Editions du Cerf, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris.

Ce livre écrit en 1939, a paru en anglais en 1940 ; la traduction française en a été faite par Mlle M. Troubetzkoï. Le sous-titre en donne l'idée centrale. Après un chapitre consacré à la ville sainte de Moscou, foyer de la conscience nationale russe au XIXe siècle, et une présentation rapide des églises et sanctuaires, l'auteur, un chrétien orthodoxe convaincu, présente en raccourci la vie liturgique et religieuse russe, ensuite il ressuscite la société moscovite du siècle dernier, parle des deux mystiques Ivan Kiréevsky et Alexis Khomiakov, et termine en nous offrant quelques « types de justes dans la vie de Moscou au XIXe siècle », ecclésiastiques, humanistes ou philanthropes. Cette évolution de la vie spirituelle, de quelques grands courants philosophiques ou mystiques en Russie, peut non seulement éclairer certains Occidentaux, mais faciliter la compréhension réciproque des chrétiens désunis et préparer, à l'heure prévue par la Providence, l'unité de l'Eglise.

DOSSIERS DE LA « D. C. »

Radiomessage de S. S. Pie XII aux malades

Lundi soir, 21 novembre, en la fête de la Présentation de la Sainte Vierge, qui coïncidait avec une « journée de la souffrance », demandée aux malades catholiques du monde entier pour assurer le succès spirituel de l'Année Sainte, S. S. Pie XII s'est adressée par radio à tous ceux que l'infirmité ou la douleur arrête. Voici la traduction française de ce radiomessage :

Combien de fois, recevant et bénissant les foules des pèlerins rassemblées près du Père commun des fidèles, Notre pensée anxieuse n'a-t-elle pas volé vers les absents, vers vous surtout, chers Fils et Filles, infirmes et malades d'Italie et du monde entier, qui êtes empêchés de vous unir aux autres parce que cloués sur la croix de vos douleurs ! Combien de fois avons-Nous senti au cœur le pressant désir de venir à vous, de passer au milieu de vous, en quelque manière, comme faisait Jésus dans sa vie terrestre, sur les rives du lac, le long des routes, dans les maisons et comme il fait maintenant dans sa Vie eucharistique, à l'ombre des grands sanctuaires de la Vierge, bénissant et guérissant !

Et comment venir à vous, dispersés sur toute la surface de la terre, dont pas un seul endroit n'est exempt de la maladie et de la souffrance ?

Aussi avons-Nous pensé à vous visiter par Notre parole, à faire parvenir Notre voix jusqu'aux extrémités de la terre, à vous atteindre tous sans exception, où que vous soyez, dans les hôpitaux, dans les sanatoria, dans les cliniques, dans les maisons particulières, à parler à chacun de vous dans l'intimité, comme si chacun de vous était le seul, et, penché sur votre lit de douleur, à vous faire sentir toute la tendresse de Notre affection paternelle, à appliquer à votre douleur le baume qui, s'il ne guérit pas toujours, réconforte du moins et soulage toujours : le baume de la Passion de notre doux Sauveur Jésus-Christ.

Nous voudrions, à l'approche de l'Année Sainte et en préparation à ce grand temps de grâces, vous aider à mieux comprendre et apprécier le fruit que vous pouvez retirer de la méditation des souffrances de Jésus, pour adoucir votre sort angoissant par la patience, l'éclairer par l'espérance, le transfigurer par la conscience de sa valeur et de sa fécondité.

Patience dans l'épreuve.

Le baume de la Passion de Jésus vous donnera la patience dans l'épreuve. Sous le poids opprimant de la maladie, de l'infirmité aiguë ou chronique, torturante par son intensité ou par sa durée interminable, il est souvent bien difficile à la pauvre nature crucifiée de se résigner, de continuer à croire que Dieu l'aime encore, alors qu'il la laisse tant souffrir.

Crucifiée, oui ! Mais regardez Celui qui est le le Crucifié par excellence. Le reconaissez-vous ? C'est le Fils bien-aimé en qui le Père s'est complu (1). Regardez-le, les yeux dans dans les yeux. Et dites au bon Dieu que vous croyez à son amour pour vous.

Etendus peut-être sur une couche mal commode, vous tournant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, sans trouver jamais de repos, regardez-le immobilisé par les clous qui le fixent sur le bois raboteux de la croix nue. Votre gorge est brûlée par la fièvre ? Les médicaments sont amers ? A Jésus sur le Golgotha, on ne donna que du fiel et du vinaigre (2). Et ainsi, à chacune de vos plaintes, il répond doucement : « Oh ! oui, je sais ce que c'est, je suis passé par les mêmes peines. Ayant pris sur moi toutes les douleurs, je suis aussi, par expérience personnelle, plein de compassion et de miséricorde ! »

Espérance dans la maladie.

Ce baume soutiendra également votre espérance. Il se peut que parfois vous la sentiez vaciller. Cette souffrance dure depuis si longtemps ! Durera-t-elle donc toujours ainsi ? Peut-être n'est-ce de votre part qu'une impression ou bien, hélas ! s'agit-il d'un mal humainement incurable et le savez-vous ! Vous avez prié et peut-être n'avez-vous obtenu ni la guérison, ni une amélioration, et à cause de cela vous croyez-vous abandonnés !

Alors, un sentiment de découragement envahit votre cœur et, vaincus par la souffrance, vous laissez échapper de vos lèvres un gémissement. Tant que celui-ci ne dépasse pas le murmure, votre Père céleste ne vous en fait pas un reproche. Il y perçoit comme un écho de la plainte de son Fils bien-aimé, à la voix de qui il sembla rester sourd. Regardez donc Jésus ; prostré dans son agonie, il avait prié : « Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi, mais que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la vôtre. » Mourant sur la croix, il avait crié : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? » Puis, obéissant jusqu'à la mort, il s'écria : « Père, je remets mon esprit entre vos mains. » Puis ensuite, voyez-le ressuscité, glorieux, bienheureux pour toute l'éternité.

(1) *Matt.*, XVII, 5.
(2) *Matt.*, XXVII, 34-38.

Non, votre souffrance ne durera pas toujours. Ouvrez votre cœur à l'espérance immortelle. Dites avec Job l'affligé : « Je sais que mon Rédempteur est vivant et qu'au dernier jour je ressusciterai de la terre... et dans ma chair je verrai mon Dieu. » (1) Ecoutez l'apôtre Paul vous enseigner que « les souffrances du temps présent n'ont pas de proportion avec la gloire future qui se manifestera en nous » (1).

Fécondité de la souffrance.

Ce baume enfin mettra dans vos douleurs une douceur ineffable parce que la Passion de Jésus vous révèle la fécondité de la souffrance pour vous, pour les autres, pour le monde. Plus que de tout le reste, vous souffrez de vous sentir inactifs, inoccupés, inutiles, à charge à ceux qui vous entourent. Vous gémissez sur votre vie brisée et stérile. Et pourtant n'est-il pas vrai que la maladie, sereinement supportée, affine l'esprit, suscite dans l'âme de profondes pensées, montre aux cœurs dévoyés la vanité et la sottise des plaisirs mondains, guérit les plaies morales, inspire de généreuses résolutions ?

Mais il y a plus : regardez la croix. Regardez tous ceux qui ont souffert. Par ses paroles et par ses exemples, Jésus a enseigné les hommes. Par ses miracles, il a passé en faisant le bien ; mais par sa Passion et par sa croix, il a sauvé le monde. « Nous vous adorons, Jésus, et nous vous bénissons, parce que par votre croix vous avez sauvé le monde. »

Le même Jésus vous exhortant à porter votre croix et à le suivre vous invite par cela même à coopérer avec lui à l'œuvre de la Rédemption. Comme son Père céleste l'a envoyé, ainsi il vous envoie. Et la mission qu'il vous confie, Nous, son vicaire ici-bas, Nous la confirmons et la bénissons. Chers malades, chers infirmes, durant la prochaine Année Sainte, Nous comptons sur les travaux et les prières de tous les fidèles ; mais Nous comptons encore plus sur la sainte souffrance qui, unie à la Passion de Jésus, donne à l'action des uns et à la contemplation des autres leur perfection et leur efficacité.

Le baume de cette Passion qui vous fortifie par la patience et par l'espérance dans votre épreuve, qui vous en fait apprécier l'incomparable valeur et la souveraine puissance, est loin de vous raidir dans une apparence d'orgueilleuse insensibilité qui n'aurait rien de commun avec la filiale conformité à la volonté du Père divin. Cette conformité ne ferme ni le cœur ni les lèvres à la prière, mais leur donne le parfum de l'encens, qui les fait monter jusqu'au trône de Dieu.

Conclusion.

Oui, ô Jésus, que Notre prière, unie aux douleurs de Votre Très Sainte Mère, porte également celles de tous ceux qui souffrent dans leur propre chair ou dans la chair de ceux qu'ils aiment plus que leur vie.

Tournez vos regards vers ce pauvre père de famille réduit par la maladie à l'inaction, qui ne peut plus nourrir à la sueur de son front et élever ses enfants encore jeunes. Tournez-les vers cette mère qui, à bout de forces, doit laisser à l'abandon le foyer qu'elle ordonnait et qu'elle dirigeait avec tant de joie et d'amour pour le bien et la joie de toute la famille. Tournez-les vers ces jeunes gens pleins d'ardeur et de généreux desseins qui ne demandaient qu'à travailler et à se donner, et qui se voient au contraire cloués sur un lit de douleur, alors que tant d'autres dissipent follement leur santé et leur vigueur juvénile. Tournez-les vers ces adolescentes qui s'ouvraient à la vie et s'avançaient, souriantes, vers un avenir riche de promesses. Tournez-les vers ces hommes et ces femmes charitables, providence visible des pauvres, des affligés, des égarés, qui ont laissé derrière eux autant d'orphelins qu'il y avait de malheureux secourus de leurs mains bienfaisantes.

O Jésus, écoutez Notre voix, comme vous avez écouté celle du Centurion pour son serviteur, de l'officier royal pour son fils, de Jaïre pour sa fille mourant dans la fleur de sa jeunesse, de la Chananéenne dont la foi émeut si profondément Votre cœur.

Mais si dans le secret de vos adorables conseils, l'épreuve devait se prolonger encore ou n'être abrégée que par la mort, oh ! alors, donnez aux uns la sérénité d'un doux et saint trépas, aux autres, avec la résignation filiale, la pleine jouissance des fruits surnaturels du Jubilé, la consolation suprême de remplir dans l'infirmité de leurs membres, ou plus exactement par cette infirmité même, la haute et salutaire mission que Vous leur avez confiée.

Donnez à ceux qui se tiennent en larmes à leur chevet la force de les encourager par leur présence et d'unir leurs angoisses à la douleur de Votre Mère très pure, debout au pied de Votre Croix.

Et maintenant, en gage des plus abondantes consolations divines, que descende sur tous, avec l'effusion de Notre cœur, la Bénédiction apostolique.

(1) Job, XIX, 25-26.
(2) Rom., VIII, 18.

— *Présence de l'Eglise*, par JOSEPH FOLLIET. — Volume 13 × 20 cm., 192 pages, 180 francs. Chronique sociale de France, 16, rue du Plat, Lyon, IIe, 1949.

Le premier recueil d'essais sociologico-religieux, de J. Folliet : *Les chrétiens au carrefour* (1947) a obtenu une large audience. Aujourd'hui l'auteur donne une suite à son travail. Deux études historico-sociologiques : *L'Eglise aux tournants de l'histoire* et *Les étapes du catholicisme français ;* trois études sur des questions d'actualité : *Maladies séniles et maladies infantiles des catholiques français ; Difficultés de l'Action catholique* et *Esquisse d'une action ;* enfin, comme conclusion, une étude où se rencontrent la spiritualité et la sociologie : *L'Eglise est une communauté.*

Soucieux avant tout des faits, placés dans leur contexte historique, sociologique, économique et spirituel, cet observateur par le dedans ne se refuse pas à dresser des bilans, à marquer les déficits et les acquisitions. Sa soumission filiale à l'Eglise s'allie à la sainte liberté des enfants de Dieu. Aussi ce livre perspicace et impartial répond-il aux questions que se posent aujourd'hui beaucoup de catholiques français, incite-t-il à la réflexion et à l'examen de conscience, générateurs, comme par le passé, de redressements et d'efforts nouveaux sans briser la continuité.

DERRIÈRE LE RIDEAU DE FER

LETTRE DE Mgr WYSZYNSKI,

archevêque de Varsovie, primat de Pologne, au clergé polonais à l'occasion du début de l'année scolaire 1949

L'Eglise ne reste pas inactive ni passive derrière le « rideau de fer ». En face des difficultés croissantes des persécutions camouflées — que laissent deviner les lignes qui suivent, — l'épiscopat donne les consignes de fidélité et de courage. Témoin cette lettre du primat de Pologne, Mgr Wyszynski à son clergé :

FRÈRES TRÈS CHERS DANS LE SEIGNEUR,

Vous allez recommencer votre travail dans les écoles après l'interruption des vacances ; interruption qui, pour la plupart d'entre vous, ne fut pas une occasion de vous reposer, pressés que vous étiez par votre ardeur à entreprendre tous les travaux d'apostolat que vous a suggérés votre ardeur au service du Christ ; diversion cependant qui va vous permettre de reprendre d'arrache-pied une œuvre des plus difficiles.

Quand je pense aux difficultés que vous avez à surmonter, aux humiliations que vous devez aujourd'hui accepter, mon cœur se serre de compassion et s'emplit d'un grand sentiment de charité fraternelle à votre égard. Vous avez besoin de notre charité, mes frères, pour vous sentir affermis et pour vous grouper autour de nous. Le Seigneur vous a placés au premier rang, dans l'entreprise la plus difficile, et vous pouvez être fiers d'avoir ainsi mérité sa confiance.

Au seuil de cette nouvelle année de travail, comme hérauts de la parole de Dieu à l'école, je veux vous livrer quelques consignes et former plusieurs vœux à propos de votre mission.

1. La défense de la vérité, votre premier devoir.

Ne perdez pas de vue la grande épreuve qui s'est abattue sur notre jeunesse dans sa marche vers le savoir, vers la vérité, vers Dieu. Cette jeunesse doit être aidée à triompher de sa crise de défiance à l'égard d'éducateurs qui se voient trop souvent forcés à exposer des théories contraires à leurs convictions intimes, à expliquer des principes en contradiction avec leurs propres idées et leur foi. La jeunesse ne peut ignorer le drame intime où se débattent ses éducateurs, et elle ne peut pas en prendre son parti. Mais il est normal que sa confiance se dégrade : c'est le jeu automatique d'un instinct de défense à l'égard de toute violence subie ou imposée. Quand la jeunesse perd confiance en ses éducateurs, quand elle se méfie des programmes et des manuels d'enseignement, l'apathie la guette et cette illusion qu'à l'effort loyal pour étudier peut se substituer la passion de la politique. Il y a un devoir alors de la garder d'une ruine certaine. Il est possible, et on doit le faire, de rendre à cette jeunesse la confiance en la valeur de l'esprit humain, qui a horreur du mensonge et désire d'autant plus la vérité que l'accès lui en est rendu plus difficile. L'humanité, sans doute, de siècle en siècle, chemine à travers « un maquis serré » d'erreurs, dont les proportions peuvent parfois enfermer des collectivités entières dans l'aberration du mensonge. Mais la victoire demeure assurée à l'esprit qui est créé pour la vérité et qui, d'instinct, retrouve la « clarté qui illumine tout homme venant en ce monde ». Devenez les amis d'une jeunesse passionnée de vérité, et méritez de l'entendre déclarer : « A qui irions-nous ? vous détenez les paroles de vie. »

2. Éducation des jeunes par la vie paroissiale.

Votre travail d'éducateurs doit se faire en intime union avec la vie de la communauté paroissiale. Tandis que les anciennes méthodes d'éducation sont en échec, tandis qu'elles évoluent dans le sens d'un dressage, il vous faut raviver l'influence éducative de la « famille de Dieu ». L'église paroissiale vous permettait jusqu'ici, par des offices réservés à la jeunesse, de venir assez facilement à bout de votre mission. La jeunesse d'aujourd'hui n'est plus en mesure de profiter des facilités offertes par une éducation religieuse donnée en commun. Elle doit prendre elle-même l'initiative de remplir ses devoirs à l'égard de Dieu. Mais à supposer que vos jeunes ne puissent plus se rassembler à l'église en groupes aussi compacts qu'autrefois, vous ne devez cependant pas négliger d'organiser des rassemblements de jeunesse, des offices religieux qui garderont leur allure spéciale, qui accentueront même leur caractère de manifestations de jeunesse.

Vous savez combien souvent est violé, à l'égard des jeunes, le droit au repos dominical : manifestations incessantes organisées aux heures des offices, réunions obligatoires sous peine, en cas d'absence, de sanctions sérieuses, tout cela impose aux jeunes un véritable héroïsme s'ils veulent s'acquitter de leurs devoirs envers Dieu. Les jours les plus solennels, comme la Fête-Dieu, n'ont pas été respectés, au mépris des sentiments religieux de notre jeunesse. Aussi, quand, aux rares dimanches libres, les jeunes peuvent venir à l'église, efforçons-nous de raffermir leurs cœurs, de les pacifier intérieurement et d'en

courager leur volonté à pardonner le mal qu'on veut leur faire.

Il faut les regrouper devant l'autel, leur rendre la messe plus proche, pour ainsi dire : par l'usage du Missel, par l'explication des textes liturgiques ; rendre vivante leur union avec le Christ dans l'Eucharistie, leur faire affirmer leur solidarité avec le prêtre par leur participation active à la prière publique. Que les jeunes se sentent utiles à l'Eglise ; qu'ils sachent qu'ils y ont une place précise, des droits, une fonction.

Les jeunes gens seront encouragés à prendre une part active aux cérémonies liturgiques, en parfaite connaissance des règles et avec le respect du sens esthétique. On n'épargnera ni le temps ni la peine pour former de bons ministres, élevés dans un véritable esprit liturgique, formés au sens du mystère eucharistique, dans l'amour de l'art, de la musique et du chant d'église ; en un mot, introduire la jeunesse dans l'intelligence de tout ce dont vit l'Eglise. Il faut essayer de venir à bout de ce sentiment, propre à notre jeunesse, d'être étrangère à l'église. Qu'ils apprennent à prier en commun avec le prêtre ; par les réponses du servant de messe récitées en chœur, qu'ils s'habituent à exprimer avec fermeté et clarté leurs appels vers Dieu ; qu'ils aient un peu plus d'assurance à chanter ensemble. On leur a appris des chants à la Vierge, mais pourquoi, pendant la messe, ne chanteraient-ils pas leur foi en l'Eucharistie, leur amour pour le Cœur de Jésus, leur attachement au Christ-Roi (*Christus vincit*...). Il faut qu'ils sachent exprimer leurs sentiments de joie et de solidarité à l'égard de Dieu et des hommes dans les chants religieux. Pourquoi n'essayerait-on pas, ici ou là, de cultiver le chant grégorien : la *Messe des anges*, le *Te Deum, O Salutaris, Tantum ergo, Veni Creator?*

Les jeunes filles également devront trouver leur place et leur fonction dans la vie de l'Eglise. On les encouragera à s'inscrire dans les confréries et Congrégations, à vaincre une timidité pusillanime pour paraître dans les processions : elles doivent se montrer courageuses à témoigner de leur foi. On pourra leur confier le soin de veiller à la propreté et à l'ornementation des autels, à la décence des cimetières qui entourent les églises.

Bref, le mot d'ordre : donner plus de place aux jeunes à l'Eglise ! ne s'est-il pas mis en avant dans le psaume : *Ad Deum qui laetificat juventutem meam?*... C'est là, Frères très chers, un instrument d'union plus intime avec la paroisse, pour les jeunes aussi bien que pour vous-mêmes.

3. Le modèle toujours vivant : Jésus-Christ.

Dégoûtés de l'idéologie creuse et de la pauvreté du matérialisme, manquant de modèles et d'entraîneurs séduisants dans les voies d'une vie nouvelle, le cœur de nos jeunes vieillit prématurément, et ils sombrent dans le découragement et l'apathie.

Si l'on ne donne pas à la jeunesse les enthousiasmes que réclame son âge, on se prépare une génération d'hommes mûrs à l'âme mutilée. Veuillez observer soigneusement, frères très chers, cette vague d'indifférence à tout idéal, de relativisme moral, de veulerie qui déferle sur la jeune génération et la réduit à l'impuissance. Alors que son unique souci est de se soustraire à une propagande qui veut lui inculquer cette idée d'impuissance, vous devez, vous, lui mettre nettement devant les yeux les exigences du « Verbe de vie ». Annoncez-lui Jésus-Christ, dans la puissance de sa Parole et de son action, dans son idéal de service par amour, dans son geste héroïque d'offrande personnelle. C'est lui le toujours neuf, le toujours vivant, le seul en progrès, « Père du siècle futur ». Que le Christ apparaisse dans une lumière nouvelle aux yeux de cette jeunesse tourmentée. Présentez-le avec des mots neufs, les mots même de l'Evangile, dont l'expression ne perd jamais sa nouveauté. Remettez l'Evangile entre les mains des jeunes. Une fois de plus, ils verront que rien n'est plus proche des hommes que le Verbe qui « s'est fait chair et qui a établi sa demeure parmi nous ». Votre prédication fera revivre le Christ et le leur montrera présent dans leurs frères, le Christ de toutes les vertus et des « multiples demeures », le Christ Maître et Frère, agenouillé aux pieds de ses disciples, le Christ partageant jusqu'à son sang et transformant le monde par le bien qu'il fait sur son passage. Il est la seule puissance qui ne sera anéantie ni par les scellés apposés au tombeau — auxquels nous fait penser le silence de la presse, — ni par l'enlèvement des crucifix sur les murs. Attachez cette jeunesse affamée d'amour à la personne du Christ. Elle retrouvera son jeune enthousiasme en croyant de nouveau qu'il n'y a ni sur terre, ni dans les cieux, un frère qui nous soit plus proche, un chef qui soit plus grand.

4. Jésus-Christ, le Soleil de justice.

Il y a bien longtemps déjà que s'est levé le Soleil de justice : *Sol justitiae Christus Dominus noster ;* la faim de la justice n'est pourtant pas apaisée. Comment s'étonner que persiste cette *rerum novarum cupiditas* (1), cette soif de révolution, ou bien que l'on ne voit pas se réaliser la prophétie messianique : « *Ex usuris et iniquitate redimet animas eorum ?* (2) La doctrine sociale de l'Eglise, depuis l'épître de saint Jacques (II-V, 7), jusqu'à Léon XIII, est restée fidèle à elle-même ; mais l'action de l'Eglise contre les convoitises et contre l'instinct de propriété est loin d'être achevée. Nous sentons bien que l'homme isolé est en danger (*Vae soli !*), mais la communauté chrétienne n'est pas encore faite, les forces spirituelles du Corps mystique n'ont pas encore réalisé la famille universelle.

Si l'Eglise, malgré son inégalable passé d'œuvres de miséricorde, malgré sa lutte constante contre l'argent dominateur : la vénalité, l'usure, l'exploitation capitaliste, l'esclavage du machinisme sous ses formes anciennes ou nouvelles — n'a pas encore gagné à son idéal social toutes les bonnes volontés, à qui la faute ? Il

---

(1) L'Encyclique de Léon XIII *Rerum novarum*, commence par les mots : « *Rerum novarum semel excitata cupidine...* Une fois éveillée l'envie de la révolution... »

(2) *Ps.* LXXI, 14. Il les affranchira de l'oppression et de la violence.

est trop facile d'en accuser la hiérarchie. Mais c'est à tous les « dévoyés de la doctrine sociale chrétienne », nos accusateurs d'aujourd'hui, qu'il faudrait demander où ils se cachaient quand les chefs spirituels leur traçaient la ligne de conduite à suivre pour remplir leur mission de justice ? Plus d'un alors s'est dérobé à sa tâche.

Mais ne nous plaignons pas : l'Eglise, depuis deux mille ans, a entonné le *Magnificat* de la Vierge comme un manifeste du Verbe de vie : « Les puissants, il les a détrônés, les humbles il les a exaltés. Les affamés, il les a rassasiés de biens, et les riches il les a renvoyés les mains vides. » Nous ne devons pas cesser de le chanter, certes, — mais nous ne devons pas non plus nous dérober à sa lumière. Si vingt siècles avant nous, une petite Israélite a fait preuve d'un tel cœur à l'égard de la misère sociale, au point de l'exprimer à l'instant le plus sublime de sa vie, — la jeunesse d'aujourd'hui, après deux mille ans de fermentation du levain évangélique, peut-elle détourner les yeux d'un tel modèle ?

Vous expliquerez donc l'Evangile sous le point de vue de la rédemption intégrale et universelle. L'homme, libéré de l'emprise diabolique, n'a pas à être enfant de Dieu uniquement dans la prière — mais aussi à l'école, au bureau, à l'usine, au magasin. Il faut éveiller chez les jeunes la soif de la justice, leur montrer dans la vie l'existence d'une route qui ne les mènera pas à l'échec de leurs espérances, faire passer sur le plan social leur idéal religieux. Les vertus chrétiennes feront l'objet de leur effort en vue d'une gloire plus grande de Dieu et d'un service plus authentique du prochain, — « qu'ils voient vos œuvres bonnes et en glorifient votre Père »... La jeunesse doit se familiariser avec les principes chrétiens de la morale sociale et se persuader que la justice n'est pas un espoir chimérique sur cette terre — malgré la violence, les prisons et les camps, malgré l'esclavage moderne, l'exploitation de l'homme, l'effusion de sang.

Redites aux jeunes le mot de l'Apôtre : « Quant à vous, préoccupez-vous des dons meilleurs. Je vous montrerai une voie plus parfaite. » (*I Cor.*, XII, 31.) Emus par les horreurs de la lutte sociale, notre jeunesse pourrait perdre foi en toute justice sociale dans le monde. C'est là un danger sérieux dont personne ne voudrait endosser la responsabilité ; il ne sera pas écarté par une foi en l'inefficacité de l'amour dans ce domaine. Communiquez-leur la soif d'une justice transformée par l'amour.

5. L'apostolat à confier à la jeunesse.

L'apostolat moderne peut s'exercer sur de nombreux terrains. Et d'abord à l'endroit des jeunes athées, formés artificiellement et à grands frais dans les cellules des « mangeurs de Dieu » — et ils sont de plus en plus nombreux, — les jeunes chrétiens doivent se montrer envers eux pleins de compréhension et de charité. Ils ont affaire, en effet, aux victimes d'un endoctrinement sans scrupule, livrées par leurs parents, pour une bouchée de pain, au pouvoir de vieux athées militants ou d'arrivistes de fraîche date. Il faudra éviter de s'en moquer ou de les repousser. Respect en présence du drame de jeunes cœurs arrachés à Dieu ; charité, disposition à leur venir en aide.

En fait, quand les jeunes ont à défendre leurs intelligences encore adolescentes et leurs volontés encore fragiles contre la contagion de la haine de Dieu, ils peuvent être sûrs qu'ils préparent leurs cœurs à un authentique amour de l'homme.

On éveillera très facilement de jeunes âmes à la ferveur et à l'enthousiasme d'une action apostolique en faveur des camarades (d'école ou de travail), à condition qu'on les aide à rester disponibles pour l'appel de l'apostolat, par leur confession intrépide du Christ, par le rayonnement de leur amour pour le Fils de l'homme, par leur goût pour la beauté de l'Evangile, leur fierté d'être enfants de Dieu, leur joie de vivre dans l'Eglise. On leur fera connaître les meilleurs livres et la presse catholique, et on leur apprendra à les utiliser.

Les grandes jeunes filles se formeront à leur tâche d'éducatrices en s'occupant des plus jeunes et des enfants, formant leurs consciences, leur enseignant les éléments de la foi, les conseillant et les protégeant. Toutes les jeunes filles doivent être formées à enseigner le catéchisme aux enfants.

Que tous les jeunes chrétiens aient à cœur de jouer le rôle de conscience sociale dès qu'il s'agit de lutter pour le droit à la prière. Avec délicatesse et charité, ils rappelleront la sanctification des jours de précepte, que ce soit au travail, à l'exercice, en manœuvres ou en d'autres circonstances d'occupations collectives obligatoires le dimanche ou les jours de fête. Dans les maisons d'étudiants, dans les internats, d'où l'on bannit la prière, les jeunes chrétiens auront à cœur de prêcher d'exemple la fidélité à Dieu, car il vaut mieux, en cette circonstance, obéir à Dieu qu'aux hommes. Dans les camps de vacances, les stages, les excursions, les distractions de tout genre, les jeunes chrétiens auront l'occasion de mettre à l'épreuve leur maturité spirituelle, et sauront défendre Dieu et leur foi contre les agents de l'athéisme qui se retranchent derrière une façade de progrès et de science.

6. Votre attitude sacerdotale.

Votre mission si importante, frères très chers, vous la remplirez à la mesure de votre grandeur d'âme. La sollicitude de Dieu à l'égard de la jeunesse est si grande qu'il lui viendra en aide dès que vous ne ferez pas obstacle par vous-mêmes. Mais vous ne communiquerez pas la Vérité si vous vivez dans le mensonge ; vous ne communiquerez pas la sainteté si vous vivez loin de Dieu ; vous ne leur livrerez pas la charité si vous êtes la proie des passions. Là se manifeste la grande charité de Dieu : le service du prochain nous ramène au service de Dieu : « *Cum sancto sanctus eris.* »

La grande croisade pour les âmes, par amour de Dieu et de l'humanité, doit commencer par la lutte contre vous-mêmes. Remportez en vous la victoire sur vous-mêmes. Arrivez à la liberté

de votre pensée, de votre volonté, de vos affections, pour que, possédées de Dieu, elles se livrent en toute humilité au service de vos frères.

On nous a écrit dernièrement : « Nous ne pouvons pas nous permettre le luxe de pécher. » J'ajouterai que c'est collectivement que ce luxe nous est interdit : nous sommes responsables en corps les uns des autres. Nous pleurons les multiples drames de consciences de prêtres qui ont cédé sous la pression des événements. Leur ruine atteint les prêtres innocents et leur mission. Et plus les chutes ont été douloureuses, plus la volonté de réparer doit être pressante : seuls travail et prière répareront le mal. Seuls, notre vie dans l'état de grâce, notre prière, notre exemple vivant pourront réparer le dommage causé aux principes chrétiens d'éducation. Seule notre abnégation au service de la jeunesse aidera à faire passer le patrimoine de la foi et de l'enseignement divin.

Considérons comme précieuse chaque heure d'enseignement de la religion ; n'est-elle pas la parole de Dieu, « *velociter currit sermo ejus* ». Que sa marche en avant ne soit pas entravée par notre négligence. Intensifions notre effort pour assurer le plus grand nombre possible d'heures d'enseignement. Aménageons nos autres occupations de manière à ne rien soustraire aux heures de présence à l'école. Notre mission n'est-elle pas caractérisée dans le précepte : « Annonce l'Evangile à toute créature. » Notre dignité de vie, jointe au désintéressement et à notre goût du travail apostolique nous acquerront le respect et nous aideront à faire reconnaître la place que doit tenir la religion. Ce serait une douloureuse faveur que de nous voir soulagés de quelques heures d'enseignement religieux : ne serait-ce pas comme de nous arracher le cœur ou de nous amputer de la main dont nous voudrions donner une bénédiction ? Luttons pour chaque heure d'enseignement religieux. Pensons avec angoisse au sort de la jeunesse placée dans les écoles privées de cet enseignement, sans messe, sans prière ; n'oublions pas l'enfance élevée dans les établissements pré-scolaires païens. Avec une ardeur sans défaillance, demandons au Père des lumières, dans la pauvreté de notre esprit, les richesses de la foi et de la sagesse divine. Prions surtout pour ceux qui, l'âme amoindrie par l'incroyance, s'acharnent sur les enfants innocents de Dieu qui ne veulent pas renier leur foi.

Vous avez une mission splendide ! Une lutte incomparable à mener, qui ne blesse personne, mais apaise la faim de l'âme et guérit les blessures. Que le Dieu de paix entoure vos cœurs de sa charité, pour faire de vous les flambeaux de la foi et de la paix.

Et que le Dieu de paix vous accorde sa bénédiction !

Gniezno, le 8 septembre 1949.

ETIENNE WYSZYNSKI,
archevêque-métropolite de Gniezno et Varsovie, primat de Pologne.

UNE LOI POLONAISE

« pour la protection de la liberté de conscience »

Le gouvernement polonais a réagi sur le décret du Saint-Office contre le communisme (1. 7. 1949) *par la publication d'une loi « pour la protection de la liberté de conscience ». Les 8 et 9 août* 1949, *tous les prêtres ont été convoqués par les autorités civiles pour prendre connaissance de ce texte.*

On remarquera notamment l'article 4 qui permet de punir le refus des sacrements à ceux qui tombent sous le paragraphe 3 *du décret du Saint-Office ; l'article 6 qu'il est facile d'appliquer aux prêtres qui en chaire ou autrement mettront les fidèles en garde contre l'athéisme et le matérialisme ; l'article 7 qui interdit pratiquement la diffusion du décret du Saint-Office ou d'autres mesures destinées à protéger l'Eglise sur le plan purement religieux. La gravité des peines semble indiquer que l'unanimité du peuple polonais est encore loin d'être faite autour des doctrines prônées par les dirigeants du moment.*

Nous avons utilisé la traduction allemande de la loi, parue dans Herder-Korrespondenz, *oct-nov.* 1949, *pp.* 91-92.

ARTICLE PREMIER. — La République polonaise garantit à tous les citoyens la liberté de conscience et de religion.

ART. 2. — Quiconque troublera le libre exercice des droits civils en ce qui concerne les convictions religieuses, le fait d'appartenir à une confession ou de n'appartenir à aucune, sera puni d'un emprisonnement de cinq ans au plus.

ART. 3. — Quiconque contraindra autrui, de quelque manière que ce soit, à prendre part à des manifestations religieuses, ou empêchera d'y prendre part, sera puni d'un emprisonnement de cinq ans au plus.

ART. 4. — Quiconque abusera de la liberté de religion et refusera à quelqu'un l'assistance de la religion à cause de son activité politique, sociale ou scientifique, sera puni d'un emprisonnement de cinq ans au plus.

ART. 5. — Quiconque offensera les sentiments religieux en injuriant publiquement ou en profanant des symboles religieux ou un lieu consacré au culte, sera puni d'un emprisonnement de cinq ans au plus.

ART. 6. — Quiconque excitera publiquement à des querelles religieuses ou les approuvera, sera puni d'un emprisonnement de cinq ans au plus.

ART. 7. — 1. Quiconque offensera, discréditera ou injuriera publiquement une personne ou un groupe de personnes à cause de leur croyance, de leurs convictions religieuses ou de leur absence de religion, sera puni d'un emprisonnement de cinq ans au plus.

2. Quiconque exercera des voies de fait contre autrui à cause de sa croyance, de ses convictions religieuses ou de son absence de religion, encourra la même peine.

3. Quiconque portera préjudice à une personne ou à un groupe de personnes à cause de leur croyance, de leurs convictions religieuses ou de leur absence de religion, sera puni d'emprisonnement.

4. Si les agissements visés au paragraphe 3 entraînent un préjudice pour la victime ou sa mort, une perturbation de la vie publique normale ou un danger pour la sécurité publique, le coupable sera puni d'un emprisonnement de trois ans à cinq ans ou de la peine capitale.

ART. 8. — Quiconque abusera de la liberté de religion et de conscience à des fins contraires à la constitution de la République polonaise, sera puni d'un emprisonnement de trois ans au moins.

ART. 9. — Quiconque abusera de la liberté de conscience à son propre avantage, financier ou autre, exploitera la crédulité du peuple par la diffusion de fausses nouvelles ou trompera sciemment autrui par la diffusion de fausses nouvelles, sera puni d'emprisonnement.

ART. 10. — Quiconque fera partie d'une association ayant pour but la perpétration des délits visés par les articles 3 à 9 ou prendra part à une réunion publique qui se rend collectivement coupable d'un tel délit sera puni d'emprisonnement.

ART. 11. — Quiconque ne s'opposera pas aux délits visés par les articles 3 à 10 tandis qu'il en a le devoir, sera puni d'un emprisonnement de cinq ans au plus.

ART. 12. — Quiconque propagera, favorisera, encouragera de quelque manière que ce soit ou approuvera publiquement les délits visés par les articles 2 à 11, sera puni d'emprisonnement.

ART. 13. — Celui qui aura été condamné à l'emprisonnement pour infraction à la présente loi, pourra être privé de ses droits civils et politiques par décision du tribunal.

ART. 14. — Les cas tombant sous la présente loi relèvent des tribunaux de deuxième instance.

ART. 15. — Les articles du Code pénal de 1932 et de la loi du 13 juin 1946 concernant des délits contraires à la reconstruction du pays sont abrogés dans la mesure où ils contredisent la présente loi.

ART. 16. — Le ministre de la Justice est chargé de l'application de la présente loi.

ART. 17. — La présente loi entre en vigueur dès sa publication.

LA PERSÉCUTION EN ROUMANIE

Le décret sur le « regroupement des Ordres religieux »

Non content d'avoir dissous l'Eglise catholique de rite byzantin en 1948 (1), le gouvernement communiste de Bucarest s'est également attaqué à l'Eglise catholique de rite romain. La loi sur les cultes du 2 août 1948 (2) avait réduit à deux le nombre des évêques. Aussitôt après qu'elle eut été mise en application, au mois de novembre suivant, trois de ces prélats, NN. SS. Alexandre Cisar, archevêque de Bucarest, Aron Marton, évêque d'Alba Julia, et Jean Scheffler, évêque de Satumare, furent écartés de leurs sièges par le ministre des Cultes. Il ne restait que deux évêques, NN. SS. Augustin Pacha de Timisoara et Antoine Durcovici de Jassy, qui devaient gouverner tous les catholiques (1 200 000). Ces deux prélats ont été mis en état d'arrestation pendant l'été de 1949. Depuis lors, le gouvernement a essayé d'organiser l'Eglise catholique de rite romain en un vicariat dépendant du patriarche orthodoxe de Bucarest, Justinien Marina, mais il n'a pu trouver aucun ecclésiastique qui voulût se prêter à ce schisme.

Vaincu sur ce point, il s'est tourné vers les Congrégations religieuses latines, assez nombreuses dans le pays. Déjà, le décret sur l'éducation nationale leur avait enlevé le droit d'enseigner (3). Il leur restait celui de soigner les malades et de s'occuper d'autres œuvres sociales. C'était encore trop aux yeux des persécuteurs qui voulaient supprimer complètement leur activité. Le 29 juillet 1949, le Conseil des ministres prit un décret dit de « regroupement des Ordres religieux » qui les supprimait en fait. Sans doute, l'article 2 leur permettait de continuer leur vie conventuelle, mais dans des conditions inacceptables, puisqu'il groupait indistinctement les religieux en deux monastères et les religieuses en trois. L'article 3 prévoyait que ceux qui ne voudraient pas continuer leur vie religieuse pourraient demander ou d'être reçus dans les asiles publics, s'ils étaient âgés ou incapables de vivre de leur travail, ou d'être placés par les Offices de la « répartition des forces de travail », s'ils savaient un métier ou s'ils désiraient se qualifier dans une profession quelconque. D'après l'article 4, les étrangers devaient faire renouveler leur permis de séjour dans le délai de dix jours. Enfin, l'article 5 stipulait que tous, religieux et religieuses, devaient faire connaître personnellement dans les vingt jours, au ministère des Cultes, la décision qu'ils auraient prise. Nous dirons plus loin comment fut appliqué le décret. En voici la traduction intégrale :

Regroupement des Ordres religieux.

Le Conseil des ministres, en séance du 29 juillet 1949,

Prenant en délibération le rapport de M. le ministre des Cultes n° 21 535 de 1949 ;

(1) Cf. *D. C.* n° 1046, du 3. 7. 49, col. 833, et du 17. 7. 49, col. 923.
(2) Cf. *D. C.* n° 1052, du 11. 9. 49, col. 1205.
(3) Cf. *D. C.*

Considérant que les charges de l'enseignement, de la santé et de l'assistance publique, en conformité avec les lois en vigueur, reviennent entièrement et exclusivement à l'Etat ;

que sur le territoire de la République populaire roumaine il existe encore des formations et organisations de certains Ordres et Congrégations romano-catholiques, qui ont pour but unique des attributions d'enseignement, de soins aux malades et d'assistance sociale ;

Vu les dispositions de l'article 9, alinéa 2, lettre b de la loi n° 11 de 1944 sur le contrôle des personnes juridiques sans but lucratif ;

sur la base de l'article 66 de la Constitution de la République populaire roumaine,

Décide :

Art. 1er. — Sur tout le territoire de la République populaire roumaine ne fonctionneront plus les formations et organisations des Ordres et Congrégations romano-catholiques suivantes, avec toutes les institutions qui en dépendent de quelque manière, qu'elles fonctionnent comme personnes juridiques ou comme associations de fait :

a) La Congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes,

b) l'Ordre des Piaristes,

c) la Congrégation de Notre-Dame de Sion,

d) la Congrégation de Sainte-Marie (Pitar Mos),

e) l'Ordre de Sainte-Ursule,

f) l'Ordre de Sainte-Ursule de l'Union romaine,

g) la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame,

h) l'Ordre des Miséricordiens,

i) la Congrégation des Sœurs de Charité de Saint-Vincent de Paul,

j) la Congrégation des Sœurs Franciscaines Pauvres de la Sainte-Famille,

k) la Congrégation des Sœurs de la Charité,

l) la Congrégation des Filles de la Charité de Saint-François d'Assise,

m) la Congrégation des Sœurs sociales,

n) la Congrégation des Sœurs Franciscaines del Giglio,

o) la Congrégation des Sœurs Bénédictines de Sainte-Lioba.

De même ne pourront plus fonctionner les formations et organisations de certains Ordres et Congrégations romano-catholiques, qui ne sont pas énumérés dans cet article et qui exercent une activité dans le domaine de l'enseignement, du soin aux malades et de l'assistance sociale.

Art. 2. — Les membres, hommes ou femmes, appartenant à l'une ou à l'autre des formations ou organisations des Ordres et Congrégations indiqués à l'art. 1er, sont libres de continuer leur vie religieuse, en s'encadrant dans les quinze jours à partir de la publication du présent décret, dans l'une des communautés religieuses suivantes :

Les hommes, dans les locaux de l'ancien archevêché romano-catholique de Bucarest, rue Al. Popov, n° 19, ou dans les locaux de l'évêché romano-catholique d'Alba Julia.

Les femmes, dans le monastère romano-catholique de la commune de Radna, département d'Arad, dans les locaux du couvent de Ploesti-Leordeni (Agnes), département d'Ilfov, ou dans les locaux du couvent de la commune de Timisul de Jos, département de Brasov.

Art. 3. — Ceux ou celles qui ne veulent pas continuer leur vie religieuse pourront demander :

a) S'ils sont âgés ou incapables de se suffire par leur travail, d'être placés dans l'un ou l'autre des asiles publics ;

b) s'ils savent un métier ou s'ils désirent se qualifier dans une profession quelconque, d'être placés par les Offices de répartition des forces de travail.

Art. 4. — Les membres appartenant à l'une ou l'autre des formations et organisations des Ordres et Congrégations indiqués à l'article 1er, qui ne jouissent pas de la « citoyenneté » roumaine, devront se présenter dans les dix jours à dater de la publication du présent décret aux organes locaux de la milice pour se conformer aux exigences de la loi concernant le permis de séjour.

Art. 5. — Les membres appartenant à l'une ou l'autre des formations et organisations indiquées à l'article 1er sont obligés, dans les vingt jours de la publication du présent décret, de faire connaître personnellement au ministère des Cultes, par lettre recommandée, la décision qu'ils ont prise et le lieu où ils s'établissent.

Art. 6. — Le ministère des Cultes et le ministère de l'Intérieur, en accord, pourront prendre toute mesure nécessaire pour résoudre toutes les questions qui découlent du présent décret.

Art. 7. — MM. les ministres des Cultes et de l'Intérieur sont chargés d'appliquer les dispositions du présent décret.

L'application du décret.

Le décret du 29 juillet ne fut connu que le 1er août au soir, et causa une vive émotion dans tous les couvents du pays. Le lendemain matin, chaque supérieur reçut du ministre des Cultes un télégramme le convoquant à une réunion plénière, qui devait se tenir au ministère, le mercredi 3 août. Les supérieurs tinrent d'abord une conférence à l'archevêché latin de Bucarest, sous la présidence du nonce apostolique, pour fixer la ligne de conduite à suivre.

Devant les supérieurs réunis, le ministre des Cultes, Stanciu Stoian, prit un ton rogue pour déclarer que le décret était irrévocable et que les religieux devaient l'exécuter dans les délais prévus ; qu'en cas de non-exécution, le ministre de l'Intérieur prêterait main forte à son collègue des Cultes, ce qui légitimerait l'intervention, même brutale, de la milice (ex-police). De cette conférence, on peut dégager les points suivants :

1° Les instituts féminins ont déclaré que, réunissant 1 800 membres, il leur était impossible de se grouper en trois couvents qui peuvent à peine loger en tout 500 à 600 personnes. En conséquence, les religieuses demandent à retourner dans leur famille. Le ministre répond : *a)* Chacune est libre de rentrer dans sa famille ; *b)* il va faire circuler des listes ; chacune déclarera ce qu'elle compte faire ; selon les résultats de ce referendum, il prendra une décision au sujet de ces trois couvents.

2° Pourra-t-on, au sein de la famille, s'occuper d'œuvres sociales ou religieuses, par exemple soigner les malades, entretenir les églises, etc. ? Réponse ironique : le ministre n'y voit pas d'inconvénient, c'est une affaire personnelle.

3° Comme religieux et religieuses appartiennent en très grand nombre à des Instituts qui ont leur centre à l'étranger, ils demandent le droit de rejoindre ce centre, tout au moins ceux qui le désirent. Réponse : cette éventualité n'a pas été envisagée par le gouvernement, afin qu'on ne puisse pas dire à l'étranger que la Roumanie procède à des expulsions. Le ministre prend toutefois note de ce désir.

4° A la question : « A quelle juridiction appartiendrons-nous, si nous nous groupons dans les centres nouveaux ? » le ministre manifeste tout d'abord une vive irritation et se montre réticent. Il finit par déclarer : *a)* Les religieux seront sous la juridiction de l'évêque du lieu (aucun évêque n'est plus en fonctions !) ; ils ne pourront plus garder leur organisation et leurs coutumes particulières, mais ils jouiront d'une organisation nouvelle. D'après la description qu'il en fait, cette

organisation ressemble fort à celle des monastères orthodoxes.

5° « Pourrons-nous avoir des rapports normaux avec l'étranger, et spécialement avec le Vatican ? » Réponse : « Des rapports d'organisation et d'administration : non, mais des rapports d'ordre « dogmatique » : oui. Ceci est votre affaire et ne nous regarde pas. Mais ces rapports d'ordre « dogmatique » ne pourront avoir lieu que par l'intermédiaire des ministères des Cultes et des Affaires étrangères, qui jugeront s'ils peuvent être autorisés ou non. »

6° Pas de réponse au sujet des moyens d'existence, ou plutôt : « Chacun devra gagner sa vie. »

Le 4 août, un certain nombre de supérieurs d'Instituts eurent une nouvelle conférence au ministère des Cultes. Ils insistèrent surtout sur le droit de quitter le pays. Les listes circulent dans les couvents pour que chacun puisse déclarer ce qu'il compte faire.

Le 8, le ministre des Cultes reçoit une supérieure de religieuses qui lui présente la liste. Toutes les Sœurs déclarent vouloir se rendre à l'étranger ou, si la chose est impossible, se retirer dans leurs familles ; aucune ne consent à se rendre dans les centres monastiques prévus par le décret. Le ministre promet d'examiner la question, mais on sent bien que ne sera pas accordée aux religieux citoyens roumains l'autorisation de quitter le pays.

Le 12, le gouvernement se déclare disposé à accorder aux religieuses un quatrième couvent, celui de Lipova, en Transylvanie. On y mettrait les Sœurs âgées et les impotentes, avec un certain nombre de plus jeunes pour les soigner. Dans les centres monastiques, on élirait une supérieure qui serait choisie parmi les membres de la Congrégation la plus nombreuse (pratiquement celle de Notre-Dame qui compte 500 religieuses). A la question : « Quels seront le rôle et les attributions de cette supérieure ? », il a été répondu qu'elle devrait « maintenir la discipline ». « Qu'entendez-vous par discipline ? — Eviter la lecture des livres non admis dans la République populaire roumaine, c'est-à-dire les livres réactionnaires et mystiques, éviter les conversations et les groupements qui ne seraient pas compatibles avec la voie nouvelle dans laquelle s'est engagée la République populaire roumaine. De plus, on ferait des conférences aux religieuses ! » On voit par là que ces centres monastiques nouveaux ne seraient que des camps de concentration camouflés.

Les ministres des Cultes et de l'Intérieur, comme tous leurs collègues, ne sont que des organes d'exécution et des paravents des « Conseils du peuple », émanation du parti communiste. On l'a bien vu par ce qui s'est passé dans le Banat, vers le 10 août, donc avant la date d'exécution du décret. Le « Conseil du peuple » de Timisoara envahit le couvent des Sœurs de Notre-Dame, branche allemande de la Congrégation des Chanoinesses de Saint-Augustin, fondée par saint Pierre Fourier. Elles furent malmenées ; on refit l'inventaire des biens qui leur restaient ; on menaça de les mettre à la porte immédiatement. On leur dit aussi que, si elles partaient, elles ne pourraient emporter ni lingerie, ni habits, ni meubles, mais uniquement un seul rechange, sous prétexte qu'elles sont trop riches.

Le 15 août, date fixée pour l'exécution du décret, se passa sans incident. Cependant, par mesure de précaution, beaucoup de religieuses rentrèrent dans leur famille ou se dispersèrent chez des personnes amies. Les « Conseils du peuple » les surveillent et prétendent leur interdire le séjour dans les localités où elles travaillaient. L'autorisation de se rendre à l'étranger n'ayant pas été accordée, presque toutes les religieuses ont refusé de se rendre dans les couvents qui leur étaient assignés. Seules, les « Dames anglaises » se sont groupées dans leur maison de campagne de Bucarest, ainsi que celles de Maria-Radna, en Transylvanie. Les Frères des Ecoles chrétiennes sont groupés dans les locaux du Séminaire de Bucarest, en attendant des jours meilleurs.

Cependant, tous les religieux et religieuses ne s'étaient pas dispersés. Un certain nombre occupaient encore une partie de leurs couvents laissée à leur disposition. Le ministère des Cultes ne les laissa pas longtemps jouir de cette tolérance. A Bucarest, ils reçurent l'ordre, le 30 août, d'avoir à s'en aller avant minuit. L'inspecteur du ministère chargé de l'opération, un certain Clemente Frimu, se conduisit en grossier personnage. L'ordre fut exécuté sous la menace de sanctions immédiates contre les prêtres qui desservaient les chapelles.

Celles-ci sont parfois très vastes et attirent un grand nombre de fidèles, surtout là où les églises sont rares, par exemple dans la capitale. Elles pouvaient fonctionner normalement jusqu'au 5 septembre, date à laquelle il serait statué sur leur sort. Les prêtres qui les desservaient et des comités paroissiaux constitués spontanément firent de nombreuses démarches avant la date fatale pour obtenir leur maintien. Seulement, ils ne savaient à qui s'adresser pour obtenir satisfaction. Le ministère des Cultes les renvoyait à celui de l'Intérieur, et celui-ci ne répondait pas. Le ministère de la Santé publique, qui occupait les deux grands pensionnats de Notre-Dame-de-Sion et des « Dames anglaises », déclara, le 4 septembre, qu'il autorisait le maintien des chapelles à la condition qu'elles fussent isolées du reste des établissements. De fait, un représentant de ce ministère vint délimiter les locaux laissés à la disposition du clergé et l'on crut que l'affaire était arrangée. C'était bien mal connaître les mœurs communistes. Le ministre des Cultes, furieux de voir que ces dispositions avaient été prises sans lui, ou plutôt par-dessus sa tête, s'employa à faire rapporter la décision et à obtenir la fermeture, lui qui déclarait, quinze jours plus tôt, que si cela dépendait de lui aucune église ou chapelle ne serait fermée ! Le fameux Clemente Frimu reparut, la menace à la bouche, et toutes les démarches faites en haut lieu pour obtenir le maintien des chapelles demeurèrent vaines. Le 21 septembre, celle des « Dames anglaises », à Pitar Mos, était fermée, les prêtres jetés à la rue et molestés. Les autres subiront sans doute le même sort, car les « Conseils du peuple » les réclament pour leurs réunions.

Le côté comique de cette tragédie c'est que plusieurs ministères revendiquent les mêmes établissements religieux fermés. C'est ainsi que le pensionnat de Notre-Dame-de-Sion, à Bucarest, a passé du ministère de la Santé publique, qui y avait établi une école d'infirmières, à celui du Travail, qui veut y organiser une école de cadres communistes. Avant de quitter l'établissement, l'école d'infirmières l'a complètement vidé de son mobilier.

Roumanie 1949 :

Les méfaits de l'école marxiste

Un précédent dossier (1) a souligné la gravité de la question scolaire dans l'Allemagne occidentale et montré l'importance primordiale que l'épiscopat attache à son règlement suivant les principes chrétiens. Tous les observateurs non marxistes sont unanimes outre-Rhin pour reconnaître que l'avenir de l'Europe est étroitement lié à la solution que recevra, dans les pays encore libres, le grave problème de l'enseignement. L'école la plus consciencieusement neutre passe, en effet, elle-même, là-bas, pour créer la première condition de la bolchevisation des masses : le détachement de tout idéal supérieur, particulièrement de son expression la plus haute, la religion. C'est pourquoi catholiques et protestants y luttent âprement pour maintenir à l'école confessionnelle la prérogative d'école publique.

Les pays germaniques doivent certainement à cet avantage, autant qu'à l'expansion slave dans les provinces orientales, de n'avoir enregistré aux toutes récentes élections qu'un nombre ridiculement bas d'élus communistes. Leur structure spirituelle les immunise encore puissamment contre l'idéologie marxiste.

Mais cette défense n'est pas à toute épreuve là où son support naturel, l'enseignement religieux, est supprimé ou affaibli. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur ce qui se passe de l'autre côté du rideau de fer. Le catholicisme s'y est affirmé si vigoureux que, loin de l'aborder de front, les théoriciens des démocraties populaires tentent de le faire dériver, de l'isoler en le coupant de sa source, l'Eglise romaine, et projettent, en dernière instance, d'installer à Prague un pape d'obédience soviétique. Mais cette mesure ne serait que spectaculaire, sans un changement radical de mentalité. La psychologie des peuples évolue, en effet, lentement, et les communistes sont gens pressés. Mais ce sont aussi des tacticiens réalistes qui, appliquant la doctrine stalinienne de temporisation, ont prévu un programme de liquidation progressive de toutes les religions. Or, il n'est pas rare de les entendre dire que le travail de préparation durera une génération entière, en chaque pays, à partir du moment où le parti y sera maître.

Le régime totalitaire ne s'intéresse, du premier jour de son avènement, qu'à deux catégories de citoyens : aux jeunes et aux techniciens ; à ceux-ci pour redresser la machine économique, sans quoi l'Etat marxiste, farouchement autarcique, croulerait sur ses bases ; à ceux-là parce qu'ils sont la matière malléable dont doit être pétrie la nouvelle cité. Les gens d'âge, surtout s'ils sont de condition, ne retiennent son attention que comme ennemis possibles ; ils n'ont qu'un droit : celui de s'effacer ou de disparaître.

L'enfant, lui, doit continuer, dans le premier stade de l'évolution marxiste, telle du moins qu'elle s'observe dans les pays satellites de l'U. R. S. S., à se mouvoir dans le cadre des anciennes institutions bourgeoises, celles de la société et de la famille. En revanche, tout concourt à y neutraliser leur action, en suscitant au sein de la jeunesse un enthousiasme de commande qui la tire hors de la tradition et la jette au sein d'un monde nouveau, propre à la fasciner. On se figure, en effet, malaisément en France l'attrait maléfique exercé sur les moins de 20 ans par une propagande qui vise astucieusement à installer et à retenir cet âge dans une allégresse perpétuelle, génératrice de dévouement total et de ce qui commande ou consomme le sacrifice, la mystique révolutionnaire.

Or, l'école a été choisie pour griser les jeunes et les préparer à leur mission d'apôtres. Cet ancien instrument de culture et de civilisation est transformé en instrument de dressage et de rééducation politiques. On ne s'y instruit plus, on y rêve, dans une atmosphère trouble de héros nietzschéens, à l'édification de la patrie socialiste.

Les Français veulent-ils connaître ce que deviendraient nos institutions scolaires si les armées russes devaient nous imposer un jour le communisme ? Qu'ils lisent attentivement le rapport, mieux l'appel qui suit. L'auteur est un membre distingué de l'enseignement roumain. Il continue, comme des milliers de ses collègues, à servir sous le régime d'oppression, parce qu'il n'a jamais fait de politique et qu'il lui faut vivre et faire vivre les siens. Son témoignage est un avertissement à tous ceux — aux chrétiens surtout — pour qui il est des accommodements avec le laïcisme d'où qu'il vienne. Face à cette force énorme que représente la mystique marxiste, l'Europe retrouvera par l'école le sentiment de sa vocation chrétienne, ou elle périra.

Il nous semble, à nous qui vivons à demi suffoqués derrière l'implacable rideau de fer, que l'Occident ne réalise pas dans toute son ampleur la monstrueuse oppression que nous subissons.

L'un des aspects les plus angoissants de cette oppression, c'est *l'école*, qui vise à faire de nos enfants des instruments dociles dans la main de nos oppresseurs, et il est effrayant de constater l'effet de ces quelques mois de classe après la réforme de l'enseignement, qui eut lieu en août 1948, sur l'esprit de la jeunesse.

L'enseignement, à la suite de cette réforme, a pour but de donner aux élèves des écoles élémentaires et moyennes théoriques des notions générales de mathématiques, de sciences, d'histoire, de géographie et de langues. Mais tout ceci, qui ferait ailleurs la base normale de tout programme d'études, n'est placé ici qu'au deuxième plan ; la vraie préoccupation de notre programme d'enseignement c'est la formation de l'élève selon l'esprit marxiste.

Dès la première primaire, on parle aux enfants de la lutte de classes, de Lénine et Staline,

(1) Cf. *D. C.* du 23. 9. 49, col. 1375.

les grands réalisateurs du socialisme, et de la haine qu'on doit nourrir contre tous les ennemis du parti ; si bien que les parents sont atterrés parfois en trouvant dans la bouche de leurs enfants de 7 à 9 ans des formules stéréotypées de haine et de révolte, répétées candidement mais fidèlement par ces êtres innocents.

Cette formation de l'élève en vue d'en tirer un bon rendement communiste, peu instruit mais rempli comme une éponge de théorie marxiste-léniniste, est poursuivie avec acharnement et méthode par l'enseignement, tout au long de ses trois cycles : *première élémentaire* (correspondant à la première et cinquième primaire), *deuxième élémentaire* (première et troisième lycéales) et *moyen* (cinquième et huitième lycéales).

C'est, je peux dire, l'unique but de l'enseignement. En conséquence, les diverses branches d'études sont toutes présentées exclusivement selon l'interprétation marxiste : l'histoire, c'est l'histoire vue par Marx ; la philosophie, c'est le matérialisme dialectique ; les sciences naturelles, c'est Darwin et Miciurine ; la physique, c'est Mendéléev, et ainsi de suite. Les mathématiques sont peut-être l'unique discipline où, Marx n'ayant pu trouver un point de vue spécial, on peut étudier encore, comme par le passé, que deux et deux font quatre.

Mais arrivons aux *langues*. Et tout d'abord la langue maternelle. Savez-vous, gens d'Occident, où l'enfant doit étudier et connaître avant tout sa langue maternelle, le roumain ? Les élèves lisent en sixième (deuxième lycéale) un méchant roman russe traduit en mauvais roumain, et ils analysent interminablement les aventures du héros qui, naturellement, est une femme consomoliste, possédant toutes les vertus du type communiste.

Ceci continue dans toutes les classes. Le manuel de langue roumaine officiel n'a paru qu'en mars, et il était interdit d'employer les anciens manuels. Le programme, pareillement, n'a été fixé que vers la même époque. On a employé le reste du temps à faire connaître aux élèves les « chefs-d'œuvre de la littérature socialiste russe », et cela très activement. Ainsi, en neuvième (sixième lycéale), on a lu : *La jeune garde,* de Fadeev ; *La mère,* de Gorki ; *C'est ainsi que l'on trempe l'acier,* d'Ostrowsky ; *Debout,* de Krâmov.

Les élèves ont pu ainsi se rendre compte de la manière dont on écrit dans la patrie du socialisme, connaissance beaucoup plus utile que d'étudier la littérature roumaine ancienne et des notions sur la formation de la langue, comme le demandait l'ancien programme.

Quant aux autres langues, le programme du cours moyen théorique comprend l'étude des langues étrangères modernes : français, anglais, allemand, au choix de l'élève. Eh bien ! la connaissance d'une langue étrangère est utile en tant qu'elle peut servir d'instrument de propagande communiste. Les élèves apprendront donc à lire et à écrire approximativement le français, l'anglais ou l'allemand, à traduire surtout, et cette étude se fait dans des revues de propagande : *Temps nouveaux, Littérature soviétique,* mal traduites en ces diverses langues.

On fait des thèmes en traduisant l'article de fond de *Scânteia,* le journal du parti. De cette façon, l'élève apprendra peu de français, d'allemand ou d'anglais, mais pas un instant ne sera perdu pour lui faire assimiler par ces différentes revues tout le matériel de propagande nécessaire.

Il reste la langue russe, qui jouit parmi les branches d'études d'une place à part. Ce n'est pas encore la langue maternelle, mais elle ne figure pas non plus parmi les langues étrangères. Et si les autres langues, y compris la langue maternelle, ont souffert à cause des lacunes, qu'on prétend inhérentes à la première année, la langue russe, par je ne sais quel miracle, a été exempte de pareilles lacunes. Il y a eu, dès le début de l'année, un manuel de langue russe pour chaque classe, il y a quatre heures de russe par semaine au programme, et il y a dans chaque classe des tableaux mnémotechniques énormes supendus aux murs, pour faciliter aux élèves l'assimilation de l'alphabet slave et des terminaisons verbales.

Voilà quel est le programme d'études à l'école primaire, au gymnase et au lycée. C'est une intoxication méthodique et persévérante de l'esprit de l'élève, en lui faisant ignorer tout ce qui pourrait le détourner du marxisme et en lui inculquant par tous les moyens l'idéologie du parti communiste.

Mais ce n'est pas seulement par le programme que le gouvernement agit sur la jeunesse. Il a organisé, d'autre part, cette jeunesse en une masse pleine de cohésion, active et docile, qui est dans ses mains un excellent instrument de propagande et d'action.

Cette organisation, dont nous allons étudier les rouages tout à l'heure, vise à détacher l'élève de sa famille, de son entourage, à le soustraire à l'influence que ses professeurs ou son milieu pourraient avoir sur lui, à occuper tout son temps libre, afin qu'il ne puisse pas avoir d'autres préoccupations en dehors de celles qu'on lui impose, à faire de la masse des élèves un grand tout solidaire, aux membres bien articulés et bien commandés par le mécanisme central, obéissant aveuglément aux ordres du parti.

Cette organisation est machiavélique parce qu'elle a su apprécier à leur juste valeur les possiblités de la jeunesse et qu'elle a su les capter pour le profit du parti. On a d'abord fait le vide autour de l'adolescent : plus de Dieu, plus de patrie, plus de respect pour la famille et les vieux principes réactionnaires. Ensuite, on a remplacé les vieux principes par une nouvelle idole : le parti. Et, en s'appuyant sur le besoin d'agir, de se manifester, de croire à quelque chose qui est propre à l'adolescent, en l'attirant par le sport, par les clubs, par une atmosphère de fêtes continuelles, en renversant les barrières de la discipline et de la séparation des sexes, le parti a réussi à séduire la plus grande partie de la jeunesse, à l'attirer à lui, à la faire croire en lui.

Et c'est navrant de voir le nombre d'enfants actifs, intelligents, honnêtes, qui se donnent corps et âme à cette cause, qui partent avec l'enthousiasme de leur âge à la lutte pour la reconstruction du monde nouveau.

Comment cette organisation est-elle conçue ? Elle comprend plusieurs échelons hiérarchisés : la classe d'abord, le lycée ensuite, la ville après, et enfin le Comité central qui groupe et coordonne toutes les autres organisations.

Dans chaque classe, il y a un Comité d'élèves formé d'un secrétaire et de quatre responsables, qui doivent entraîner la classe dans l'activité indiquée par l'échelon supérieur, le Comité du lycée. Les quatre responsables ont chacun une section : culturelle, sportive, éducative et administrative,

dans laquelle ils doivent agir en attirant les autres élèves, en leur désignant des tâches et en organisant des séances.

Au fond, ces quatre subdivisions poursuivent un seul but : la propagande par le moyen de la lecture et de la discussion de livres, par les articles mensuels que chaque classe doit rédiger pour son journal mural, par le moyen des fêtes que chaque classe doit donner, et enfin par les exercices pratiques de science marxiste organisés nouvellement.

On poursuit encore le but de tenir toute la classe en main, de mobiliser tous les élèves, même les plus indifférents, et ceci par les « agitateurs », mot hideux et rôle plus hideux encore, que nous voyons attribué à des enfants énergiques et actifs. Ceux-ci ont la tâche d'endoctriner les autres, de les surveiller, voire de les espionner, de rapporter au Bureau du lycée tout ce qui se passe en classe, et d'entraîner par des slogans et des applaudissements l'enthousiasme, parfois hésitant, de la classe à une fête ou à une manifestation.

Au-dessus de cette organisation nucléaire, il y a le Bureau du lycée, organisé pareillement, avec un Comité de cinq membres, qui doivent coordonner et surveiller l'activité de chaque classe, qui transmettent à chaque classe les directives de l'échelon supérieur et qui, surtout, représentent par une délégation les élèves devant les professeurs aux Conseils pédagogiques, discutent avec eux sur les notes, les mesures disciplinaires et, au besoin, manifestent leur mécontentement devant un professeur qui n'est pas dans leurs idées et leurs goûts.

Il y a ensuite le Comité local de la ville, organisé selon les mêmes principes, mais avec un personnel et des attributions plus nombreuses, et enfin le Comité central qui vient d'englober récemment, après un Congrès, toute la jeunesse travaillant soit dans les écoles de toute catégorie, soit dans les Facultés ou dans les industries. Il est intéressant de noter que 75 pour 100 des élèves — je donne ici un chiffre approximatif, mais qui n'est pas au-dessus de la réalité — qui conduisent les Comités, qui ont le rôle de responsables ou d'agitateurs en classe ou dans le lycée sont Juifs ; l'esprit subtil du Juif, son amour de la discussion en public, son besoin de se manifester expliquent peut-être cette prédominance, comme aussi ses dons musicaux et artistiques qui font qu'à chaque fête les rôles principaux de danse, de chant ou de récitation leur sont attribués. Cette constatation, qui énerve beaucoup de gens, devrait être, au contraire, consolatrice pour les Roumains. Mais le fait que toute cette action corrosive de dénationalisation et d'anarchie sur la jeunesse est menée en grande partie par les Juifs n'est pas pour calmer l'antisémitisme qui n'a jamais cessé d'exister en Roumanie.

Par son programme d'études, et surtout par son organisation, le parti communiste a donc réussi en grande partie à changer la mentalité de la jeunesse.

Quelle est cette nouvelle mentalité ?

L'élève nouveau, l'élève progressiste n'a de respect que pour le marxisme. Il a recueilli de droite et de gauche quelques notions toutes faites sur l'excellence du parti, sur la lutte de classes, sur la structure économique d'un pays qui explique sa suprastructure, formule magique que l'on retrouve un peu partout dans les manuels, dans les articles, dans les conférences, et qui supprime la nécessité d'aller plus loin et d'étudier les phénomènes de cette « suprastructure », sur la noirceur d'âme des impérialistes, fauteurs de guerre, et enfin sur la situation malheureuse des classes exploitées en Occident et dans les colonies.

Ceci forme son bagage de connaissances plus ou moins approfondies, selon la classe ou l'âge ; exprimées en quelques phrases stéréotypées, qu'on retrouve dans les journaux et les revues, elles constituent le fond de sa culture. L'étude dépourvue de théorie marxiste et de phraséologie lui répugne, car elle ne lui sert ni à obtenir de bonnes notes (le professeur doit, hélas ! bien noter les compositions vides et sonores qui savent se payer de mots et développer un thème politique) ni à le relever aux yeux de ses camarades.

D'autre part, le fait qu'il peut parler à tout propos de politique et de matérialisme dialectique, en utilisant ces phrases toutes faites qui ont pénétré dans son subconscient, à force de les avoir entendues, le fait qu'il fréquente des cercles politiques, scientifiques ou littéraires à partir de l'âge de 14 ans, donne à l'élève une haute idée de lui-même. La considération va vers ceux qui savent discourir sur ces sujets, et tout ce qui est en dehors de cela le laisse indifférent.

Il sait qu'il est une force, qu'il peut faire dans sa classe de la politique, des intrigues, qu'il peut prendre la parole aux séances de sa classe, et c'est parfois comique de constater comment les élèves singent les faiseurs de discours et se gargarisent des mêmes mots sonores et vides, enfin qu'il peut se manifester et devenir quelqu'un sans beaucoup d'efforts.

Voilà pourquoi il n'a plus aucune docilité vis-à-vis de ses parents ou de ses maîtres. Tout au plus s'il leur garde une certaine forme de respect de façade, reste inconscient de son éducation passée. Mais les cas sont très fréquents où les élèves ne saluent pas leurs professeurs en dehors des heures de cours.

En général, le professeur a très peu d'influence sur les élèves, excepté les professeurs qui se font remarquer par leur activité communiste et qui réussissent à s'imposer aux élèves comme hommes du régime. Les autres professeurs sont pour eux de pauvres fonctionnaires qui doivent faire leur travail et les ennuyer le moins possible. Les enfants se sentent trop organisés, trop conscients de leur force pour prendre au sérieux les professeurs qu'ils soupçonnent souvent d'être réactionnaires.

La discipline n'existe plus pour l'élève, car c'est aussi une manière d'exploiter la jeunesse. Voilà pourquoi au commencement de l'année une circulaire du ministère est venue annoncer aux directeurs et professeurs des écoles de toutes catégories qu'il fallait supprimer le plus possible les sanctions disciplinaires et que, dans un pays libre de démocratie populaire comme le nôtre, la discipline ne pouvait être que librement consentie par les élèves. Donc, obéissez si vous voulez, venez au cours si vous le voulez, taisez-vous pendant que le professeur parle si vous voulez. Sinon, c'est la faute du professeur, qui ne sait pas rendre les leçons intéressantes au point de figer les paroles sur les lèvres.

Le résultat de cette belle conception pédagogique a été le chaos, et après Noël on est revenu sur la fameuse circulaire en rétablissant certaines sanctions disciplinaires. Mais le relâchement reste

le même, quoique l'on soit plus sévère sur la fréquentation des cours ; en dehors des heures de cours, le professeur n'a pas le droit de se mêler à la vie de l'élève. Celui-ci est libre, libre de travailler à la conquête du monde nouveau.

Il est intéressant de noter ici ce que l'élève progressiste entend par travail, car ce régime politique, qui publie partout que le travail est l'élément essentiel dans la vie de la République, a donné aux enfants une idée très spéciale du travail. Le vrai travail d'autrefois, l'effort patient pour comprendre et s'assimiler une culture ou une science n'existe plus.

L'élève n'a pas le temps d'approfondir à la maison ce qu'il a étudié en classe, car tout son temps libre appartient à l'organisation de la jeunesse.

Pour lui, travailler c'est convoquer des séances ou y assister ; copier, en les ajustant, des articles de revue ; c'est marcher en files bien droites à toutes les manifestations et crier bien haut tous les slogans envoyés par le Comité central ; c'est s'exercer à discuter en classe en attaquant ses camarades, à avoir la repartie vive et tranchante ; c'est enfin organiser d'interminables festivals et découper des lettres énormes de carton qui serviront à décorer la classe, les corridors, la chancellerie, enfin tout espace mural libre avec les slogans du parti.

Il est indiscutable que ces occupations sont très nombreuses ; pour pouvoir les remplir, des élèves sont même autorisés par le Comité à manquer parfois les heures de cours pour pavoiser les murs ou pour faire une répétition de festival.

Ces festivals sont un des traits caractérisques du régime. A voir le nombre de fêtes qu'on organise partout, à entendre les chants qui retentissent continuellement dans les écoles, on croirait que notre vie est une jubilation perpétuelle.

Chaque soir, à partir de 6 heures, dans les lycées qui ont des cours de 2 heures à 6 heures, on commence les répétitions, filles et garçons se rencontrent. Il n'y a aucune surveillance ; la salle de spectacle a des recoins obscurs attrayants pour ces adolescents précoces en matière de sensualité. Les danses et la musique les rapprochent aussi ; les filles se pavanent sur la scène, se faisant admirer par les garçons ; on quitte le lycée vers 9 heures du soir, parfois 10 heures, en se faisant accompagner par les rues sombres. J'ai vu bien des pères inquiets venir à 10 heures du soir au lycée pour accompagner leur fille à la maison, au sortir d'une répétition ou d'une conférence, et j'ai entendu bien des récriminations des parents qui se plaignaient que leurs filles sont guettées dans les rues sombres par des garçons malhonnêtes.

L'aspect mœurs est, en effet, des plus inquiétants dans ce problème de l'éducation communiste de notre jeunesse. On a supprimé les barrières qui séparaient les sexes, dans ce pays où le sang est vif et où aucune éducation religieuse ou sportive n'est venue tempérer l'ardeur de ces adolescents. On a créé des lycées mixtes.

D'autre part, il n'y a plus de discipline ; le professeur est écarté autant que possible du chemin de l'élève, ainsi que les parents. Celui-ci voit à sa disposition une liberté entière, en dehors de ses obligations politiques, et il est naturel qu'il l'emploie dans la direction où le poussent ses sens.

Aussi, y a-t-il des gens avisés qui ont proposé que ce gouvernement qui fait tant d'efforts pour amélioérer l'assistance sociale créée aussi, à côté de chaque lycée théorique mixte ou école technique moyenne, une maternité ou une crèche...

Quel est, enfin, le rôle du professeur dans toute cette débâcle ?

Nous touchons ici à un point très douloureux du problème : l'impuissance du professeur à réagir, la même impuissance qui paralyse ce peuple entier et qui l'a asservi à ses oppresseurs.

Il y a deux catégories de professeurs, comme il il y a, en général, deux catégories de fonctionnaires du gouvernement : les opportunistes, les ambitieux, les lâches qui, pour se pousser ou se camoufler, servent aveuglément le régime et qui, sachant qu'ils sont perdus en cas d'un revirement de la situation, ont fini par se persuader que les choses resteront telles qu'elles sont et que plus ils rendront de services au régime, mieux cela vaudra pour eux. Malheureusement, ils sont nombreux et influents, bien rétribués par le gouvernement : ils ont fini par croire aussi que ce régime qui les paie grassement est un régime de bonheur pour tous.

Il y a ensuite les autres, la grande masse des fontionnaires pauvres, mal rétribués, chargés de famille nombreuse, qui doivent défendre à tout prix leur situation, sinon c'est la misère : pas de bons d'aliments, de vêtements, de chaussures, pas le droit d'exister. Car ceux que l'on a licenciés deviennent des hors-la-loi, des vagabonds sur lesquels pèse, encore imprécise, la menace du camp de concentration et du travail forcé.

Ceux-ci acceptent, sous la terreur, tous les renoncements que leur impose le régime, renoncement à leur conscience en ne s'opposant pas à cette réforme de l'enseignement, renoncement à leur droit au repos en restant deux à trois heures supplémentaires au bureau ou à l'école pour assister à d'interminables séances, renoncement à leur dignité d'homme en acceptant de garder le silence devant tous les mensonges et les falsifications de la vérité et de la réalité qu'on leur impose et en jouant cette terrible comédie d'applaudir, alors que tout leur être crie la révolte.

C'est ce drame que l'Occident devrait saisir. Des millions d'hommes vivent ici dans la terreur et la contrainte morale ; ils apprennent chaque jour davantage à dissimuler leurs sentiments, à mentir, à se courber. Ils n'osent plus parler ouvertement à leurs enfants, de peur d'être dénoncés involontairement par eux. Ils acceptent, enfin, ce qui ne devrait pas être acceptable : de vivre dans le mensonge et la peur.

Les professeurs, en particulier, ressentent le tragique d'une pareille situation, car ils ont devant eux un matériel vivant, riche, qu'il faudrait aider à se développer et qu'ils doivent laisser sombrer dans l'ignorance et dans le mensogne. Ne pourraient-ils pas réagir avec un peu de courage et d'énergie ? direz-vous. Hélas ! il n'y a plus chez nous de courage ni d'énergie : la peur de la misère, de la prison, des dénonciations les ont supprimés.

Dans chaque classe, il y a des informateurs. Le Bureau de l'école est toujours au courant de l'activité du professeur en classe. Il y a de nombreuses inspections, il y a les collègues qui peuvent être des dénonciateurs, il y a, en un mot, la terreur qui paralyse et qui dessèche.

Voilà la situation dans les écoles. A côté du drame général des fonctionnaires, qui se laissent asphyxier petit à petit par un régime de terreur, qui vient nous parler de supprimer l'exploitation de l'homme et qui nous exploite au profit d'une puissance étrangère, qui nous annihile moralement en nous obligeant à toutes les concessions pour un morceau de pain, il y a ce drame mille fois plus terrible de notre jeunesse empoisonnée, dévoyée, gardée dans l'ignorance, auquel nous assistons impuissants. Ces adolescents qu'on abrutit, qu'on élève sans Dieu ni respect de la famille, ce sont nos enfants, les hommes de demain.

Que sera ce demain et quelle force humaine pourra changer alors une génération entière, élevée aujourd'hui dans l'ignorance et dans la négation de tous les principes qui doivent former la base d'une société chrétienne ?

Nous nous voyons condamnés non seulement dans le présent, mais dans notre avenir, dans le seul espoir qui puisse nous soutenir aujourd'hui, et c'est pour défendre le droit de nos enfants à la liberté morale et à la culture que nous lançons vers l'Occident un S. O. S. désespéré.

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

DECEMBRE 1949

DIMANCHE 18. — Réunion, à Paris, du bureau de la C. F. T. C. depuis le 17. Il juge acceptable le projet sur les conventions collectives, tel qu'il se présente après les modifications apportées par la Commission du Travail de l'Assemblée nationale.

A L'ÉTRANGER. — A *Rome*, dans la basilique vaticane, cérémonie de la seconde lecture de la Bulle d'indiction de l'Année Sainte, la première ayant eu lieu le jour de l'Assomption. Pour la première fois, c'est un prélat américain, Mgr Doheny, auditeur à la Rote, qui a lu le document pontifical.

— En *Bulgarie*, élection pour le renouvellement des 239 membres de l'Assemblée nationale, scrutin dont on sait d'avance le résultat entièrement favorable aux communistes au pouvoir.

— Un gouvernement libéral prend le pouvoir en *Australie*. Le nouveau Cabinet comprend 14 libéraux et 6 conservateurs nationaux. Il est présidé par le leader libéral Robert Gordon Menzies.

— A *Stockholm*, clôture, sans résultat positif des conversations économiques entre l'Angleterre et les trois pays scandinaves (Conférence de l'Uniscan). Une nouvelle réunion aura lieu au mois de janvier 1950.

— A *Gothenbourg*, conférence des trois partis communistes scandinaves.

— Les nationalistes de *Chine* évacuent Tsan-Kiang, leur dernier port sur le continent.

LUNDI 19. — Première réunion, à Paris, du Comité de défense financier et économique du pacte de l'Atlantique. M. Harriman (Etats-Unis) est élu président pour un an.

— La Haute-Cour décide que l'ex-« ambassadeur des prisonniers » Georges Scapini, réfugié en Suisse, sera jugé par contumace.

— Mort, à Paris, à l'âge de 72 ans, de Marcel Longuet, journaliste parlementaire à la Radiodiffusion française, petit-fils de Karl Marx et frère du député socialiste Jean Longuet. Obsèques religieuses à l'église Saint-Georges.

— Un accord est conclu entre la Fédération nationale des organismes de sécurité sociale et la Confédération des syndicats de médecins français, en ce qui concerne le remboursement des frais médicaux aux assurés sociaux.

— Séance annuelle de l'Académie des sciences au cours de laquelle le prince Louis de Broglie précise les incidences de l'œuvre d'Albert Einstein sur la physique contemporaine.

— Mort, à Paris, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, du général d'armée Mittelhauser. Le général Eugène Mittelhauser, né en 1873, s'illustra d'abord en Algérie et au Maroc. Principales étapes de sa carrière : général de division à la fin de la guerre 1914-1918 ; chef de la mission militaire française en Tchécoslovaquie de 1919 à 1921 ; commandant de la 18e puis de la 20e région ; membre du Conseil supérieur de la guerre de 1931 à 1938 ; rappelé en 1939 pour diriger notre mission militaire en Pologne, nommé le 24 mai 1940 à la succession du général Weygand comme commandant en chef du théâtre d'opérations de Méditerranée orientale. Le général Mittelhauser était titulaire de la médaille militaire et grand-croix de la Légion d'honneur.

A L'ÉTRANGER. — A *Hambourg*, le tribunal militaire britannique condamne le maréchal von Manstein à dix-huit ans de prison pour crimes de guerre sur le front russe.

— Pie XII préside à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Pie XI dans la basilique Saint-Pierre de *Rome*.

— Nouveau coup d'Etat militaire à *Damas*. Le général Hinnaoui, qui avait renversé, le 14 octobre, le maréchal Zaïm, est à son tour supplanté par le colonel Chikakli.

— Une dépêche de *Rome* dans *la Croix* annonce que S. S. Pie XII vient de nommer délégué apostolique au Congo belge et au Ruanda-Urundi, Mgr Pierre Sigismondi, qu'il a élevé en même temps au siège archiépiscopal de Neapolis de Pisidie. Mgr Sigismondi est né au diocèse de Bergame, le 23 février 1908. Ordonné prêtre le 15 août 1930, il fut, après un temps de vicariat à Bergame, appelé à prendre ses grades académiques en théologie et en droit canon à Rome. De 1934 à 1939, il fut secrétaire à la nonciature de Paris ; puis, jusqu'en 1949, attaché à la secrétairerie d'Etat du Saint-Siège. De 1943 à 1949, il assura en même temps la charge d'aumônier de la Fédération universitaire catholique italienne ; en mai 1949, il fut envoyé à Belgrade comme conseiller à la nonciature.

— En *Chine*, Kung-Ming, capitale du Yunnan, est repris par les troupes nationalistes.

— Mort de Mgr James Leen C. S. Sp., archevêque-évêque de *Port-Louis* (île Maurice). Né le 1er janvier 1888 à Abbaeyfeale, au diocèse de Limerik (Irlande), Mgr Leen, après être entré dans la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, fit ses études philosophiques et théologiques au Séminaire français de Rome où il fut ordonné prêtre en 1920. Nommé, le 5 juin 1925, coadjuteur de l'évêque de Port-Louis, il en assuma la succession le 16 avril 1926, et, le 1er août 1933, reçut le titre d'archevêque titulaire de Fasi. Mgr Daniel Liston C. S. Sp., qui, le 13 mars 1947, avait été nommé coadjuteur de Mgr Leen, lui succède.

MARDI 20. — Réunion à Paris du groupe consultatif de l'O. E. C. E. en vue d'examiner la possibilité de donner à l'organisation des pouvoirs politiques.

— La Haute-Cour condamne à cinq ans de travaux forcés par contumace l'ex-« ambassadeur des prisonniers » Georges Scapini, réfugié en Suisse.

A L'ÉTRANGER. — *La Croix* annonce la nomination de Mgr Silvio Oddi, de la secrétairerie d'Etat, au poste de conseiller de la nonciature de *Belgrade*, en remplacement de Mgr Sigismondi, nommé délégué apostolique au Congo belge et au Ruanda-Urundi. Mgr Oddi a été naguère auditeur à la nonciature de Paris.

MERCREDI 21. — Le Conseil des ministres adopte un projet d'amnistie en faveur de certains condamnés pour faits de collaboration ou de commerce avec l'ennemi.

— Ouverture, à l'Assemblée nationale, de la discussion sur le budget. Le gouvernement confirme son intention de poser la question de confiance au cours du débat.

— A Paris, à l'hôtel de Soubise, commémoration du IVe centenaire du manifeste de Joachim du Bellay : *Défense et illustration de la langue française.* Discours de M. Edouard Herriot.

— Au cours d'une conférence de presse, M. P.-H. Teitgen, ministre d'Etat chargé de l'Information, fait un bilan officiel de l'épuration. 2 700 condamnations à mort par les cours de justice, après débats contradictoires (dont 800 ont été exécutées) ; 4 400 condamnations à mort par contumace ; 3 000 condamnations aux travaux forcés à perpétuité ; 12 000 condamnations aux travaux forcés à temps ; 2 000 condamnations à la réclusion ; 25 000 condamnations à des peines d'emprisonnement. Soit un total de plus de 49 000 condamnations. 8 000 condamnés sont encore en train de purger leur peine dans les prisons ou les maisons centrales. En ce qui concerne l'indignité nationale, il y a eu 40 000 condamnations par les Chambres civiques.

— Attribution des prix littéraires du ministère de l'Agriculture. Prix Eugène Leroy, à M. Henri Courmont, pour son roman *Les vignes de Novembre.* Prix Olivier de Serres (ouvrage de science sociale agricole) à M. Marcollès pour la *Monographie du Caylar.*

— L'Académie française fait connaître la liste des familles nombreuses bénéficiaires des prix Cognacq-Jay.

— Par 18 voix contre 4, le Conseil général des Basses-Pyrénées demande la libération de Philippe Pétain.

A L'ÉTRANGER. — Signature, à *Londres*, d'un accord sur le statut du personnel militaire de l'Union occidentale, premier pas vers une sorte de citoyenneté commune.

— Le Sénat de *Hollande*, par 34 voix contre 15, vote la loi d'indépendance de l'Indonésie, que la reine Juliana signe deux heures après.

— La *Russie* célèbre, par des manifestations solennelles, le 70e anniversaire du maréchal Staline.

— M. Jacques Stern, ancien ministre de la Marine française, puis des Colonies, se donne la mort à *New-York.* Agé de 67 ans, M. Stern avait débuté dans la vie politique comme secrétaire particulier de Léon Bourgeois, alors ministre des Affaires étrangères. Il avait été successivement rapporteur de la Commission des Affaires étrangères, rapporteur du budget de la Marine de guerre, membre à trois reprises du gouvernement.

JEUDI 22. — M. Vincent Auriol reçoit le bureau du Conseil municipal de Paris et celui du Conseil général de la Seine.

— Le Conseil d'administration de la S. N. C. F. repousse purement et simplement plusieurs des décisions ministérielles qui devaient être appliquées le 1er janvier 1950.

— A l'Assemblée nationale, sans attendre le débat sur les articles de la loi de Finances, M. Bidault pose la question de confiance.

— Attribution du grand prix du roman policier à M. Lucien Prioly pour son manuscrit : *Le colonel avait perdu.*

— Séance solennelle de l'Académie française. Distribution des prix de vertu et palmarès des prix littéraires.

VENDREDI 23. — Jugement des prud'hommes sur le cas du prêtre-ouvrier Boyer, employé dans une blanchisserie, et licencié à cause de sa qualité de prêtre qu'il n'avait pas fait connaître. L'employeur défaillant est condamné à 5 000 francs de dommages et intérêts pour rupture abusive de contrat de travail.

— Le gouvernement français porte à la connaissance de l'O. E. C. E. les mesures prises par lui afin de libérer les échanges commerciaux conformément au programme adopté le 2 novembre dernier par les ministres des pays participants.

A L'ÉTRANGER. — A *Rome*, en présence du Sacré-Collège, le Saint-Père prononce son important discours, son traditionnel message de Noël, avancé de vingt-quatre heures en raison de l'ouverture, le 24 décembre, de la Porte Sainte.

— En *Pologne*, les juges de Wroclaw infligent de lourdes peines de prison aux quatre ressortissants français accusés d'espionnage. Mlle Yvonne Bassaler, l'héroïne du maquis français, est condamnée à douze ans de prison, dont neuf à purger effectivement.

— Mort, à Lausanne, à l'âge de 71 ans, de M. Nintchitch, ancien ministre yougoslave des Affaires étrangères.

SAMEDI 24. — Débat budgétaire à l'Assemblée nationale. La confiance est votée au gouvernement par 303 voix contre 297.

A L'ÉTRANGER. — Ouverture par le Pape de la Porte Sainte, à Saint-Pierre de *Rome.*

DIMANCHE 25. — A L'ÉTRANGER. — La S. Congrégation de la Propagande promulgue le décret suivant :

Nomination de l'abbé Marialurdu Saverimuthu du clergé diocésain de *Coïmbatore* (*Inde*), comme évêque de ce même diocèse. Mgr Saverimuthu est né en 1897 à Somanur, diocèse de Coïmbatore. Il fit ses études de philosophie et de théologie au Séminaire pontifical de Kandy (Ceylan) et fut ordonné prêtre en 1923. Il fut successivement curé, administrateur du diocèse et de nouveau curé.

12 févr. 1950. — N° 1062. — Nouvelle série : N° 149

Ce numéro contient :

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur :* R. BERTEAUX.